

Syntec
NUMÉRIQUE

DES ENTREPRISES
QUI CHANGENT
LE MONDE

Baromètre - Le Crédit d'Impôt Recherche dans le numérique

15/01/2015





Enquête - Le Crédit d'Impôt Recherche dans le numérique

Le Crédit d'Impôt Recherche est une mesure fiscale destinée à soutenir l'effort en Recherche & Développement des entreprises. Il consiste en un crédit d'impôt calculé sur la base des dépenses engagées en R&D par les entreprises.

Objectifs : Syntec Numérique , en partenariat avec F.Iniciativas, a élaboré un questionnaire de 40 questions afin d'analyser la perception et l'utilisation du Crédit d'Impôt Recherche par les entreprises du numérique, mais également leur ressenti et leur expérience en cas de contrôle fiscal lié à ce dispositif.

Méthodologie : Le questionnaire a été diffusé par email. Les réponses ont été recueillies entre le 3 mars et le 28 avril 2014.

Cible : Le questionnaire a été diffusé auprès des membres de Syntec Numérique et des clients de F.Iniciativas appartenant au secteur du numérique.



Les grands points à retenir 1/2

Pour **86%** des entreprises interrogées, le CIR est un **outil important dans leurs stratégies générales et de R&D.**

Seulement 30% des entreprises interrogées bénéficient d'un agrément CIR.

Les montants de CIR récupérés par les entreprises sont principalement alloués aux **investissements en R&D et au recrutement de personnel R&D.** Ces deux postes principaux sont aussi ceux qui pâtiraient le plus d'une suppression du dispositif.

Ce sont les TPE qui ont le ratio montant de CIR/Nombre d'ingénieurs le plus élevé. En valeur relative, **ce sont donc les TPE qui bénéficient le plus du CIR.**

84% des entreprises se font accompagner pour **sécuriser leurs déclarations** et par **manque de connaissance du dispositif** en interne.



Les grands points à retenir 2/2

Les contrôles concernent aujourd'hui presque **1 déclaration sur 2**.

Dans près de **70%** des cas, la **comptabilité générale** de l'entreprise est contrôlée.

Les entreprises sont honnêtes dans leurs déclarations puisque seulement **4%** d'entre elles se sont vues infliger des pénalités pour manquement délibéré.

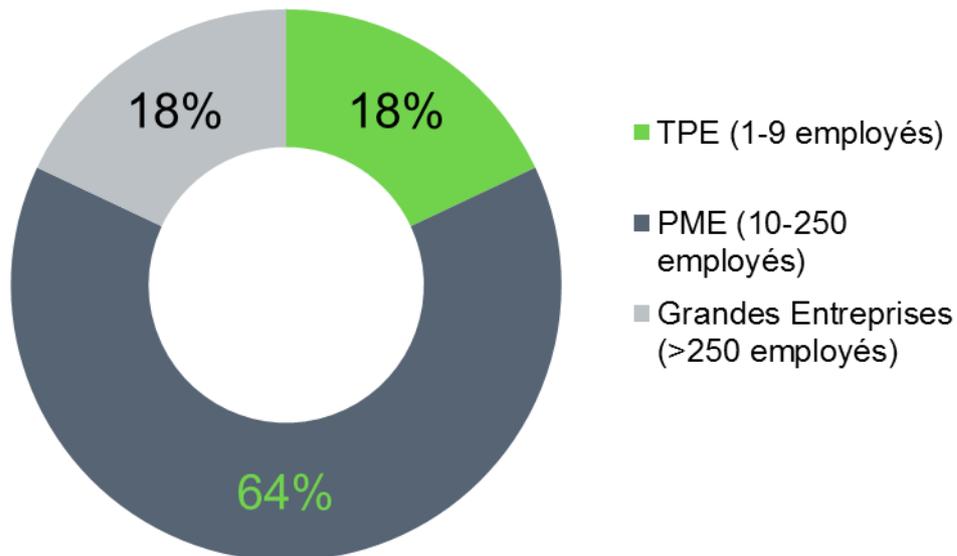
Dans **60%** des cas, la totalité des synthèses est analysée par le contrôleur (le plus souvent l'administration fiscale), et plus particulièrement les dépenses de personnel.



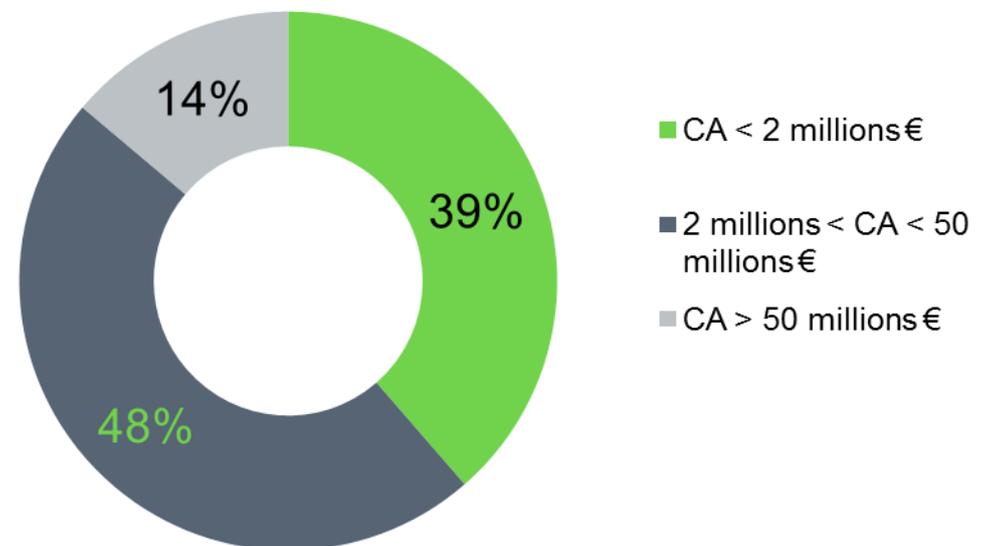
Enquête - Le Crédit d'Impôt Recherche dans le numérique

Panel des répondants: 256 entreprises du numérique

Répartition selon les effectifs



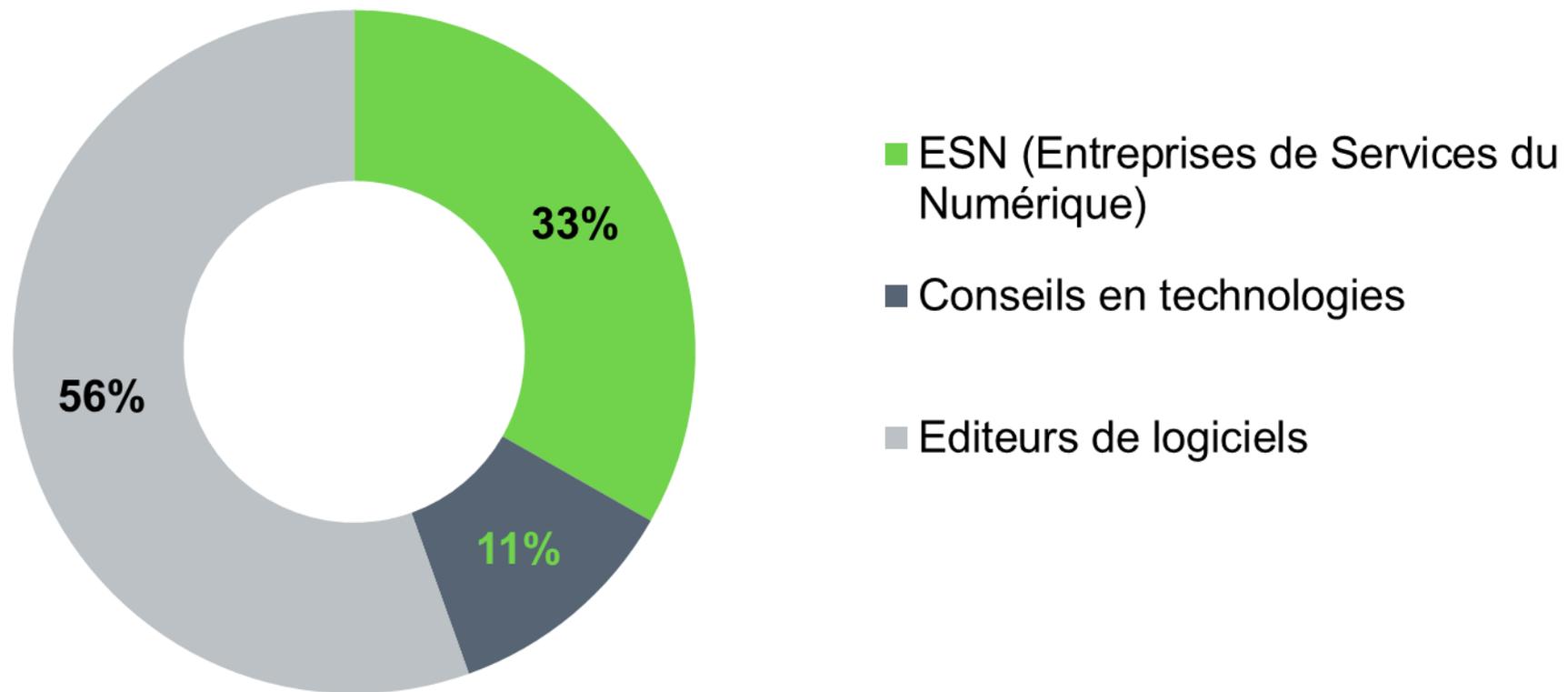
Répartition selon le CA





Q : Quel est votre principal domaine d'activité ?

Panel des répondants : 256 entreprises du numérique





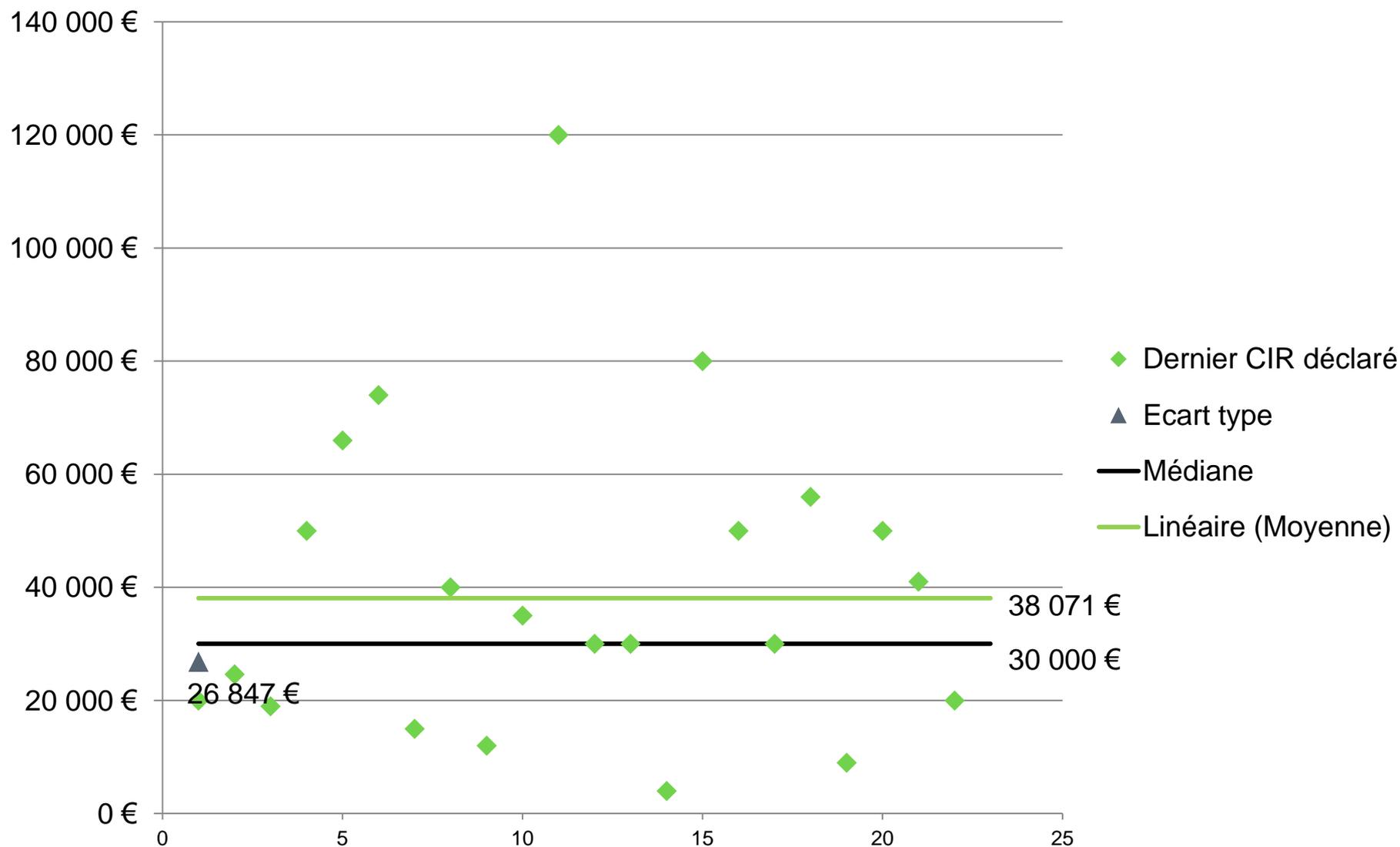
Enquête - Le Crédit d'Impôt Recherche dans le numérique

Panel des répondants

- **Dans les TPE (1-9 employés)**
 - Nombre moyen d'ingénieurs : **4**
 - Nombre moyen de projets déclarés lors du dernier CIR : **1**
 - Montant moyen du dernier CIR déclaré: **38 071€**
 - Médiane: **30 000€**
 - Ecart type : **26 847€**
- **Dans les PME (10-250 employés)**
 - Nombre moyen d'ingénieurs : **41**
 - Nombre moyen de projets déclarés lors du dernier CIR : **5**
 - Montant moyen du dernier CIR déclaré : **337 168€**
 - Médiane: **116 000€**
 - Ecart type : **848 985€**
- **Dans les Grandes Entreprises (>250 employés)**
 - Nombre moyen d'ingénieurs : **2078**
 - Nombre moyen de projets déclarés lors du dernier CIR : **27**
 - Montant moyen du dernier CIR déclaré : **3 680 600€**
 - Médiane: **1 641 000€**
 - Ecart type : **5 984 766€**

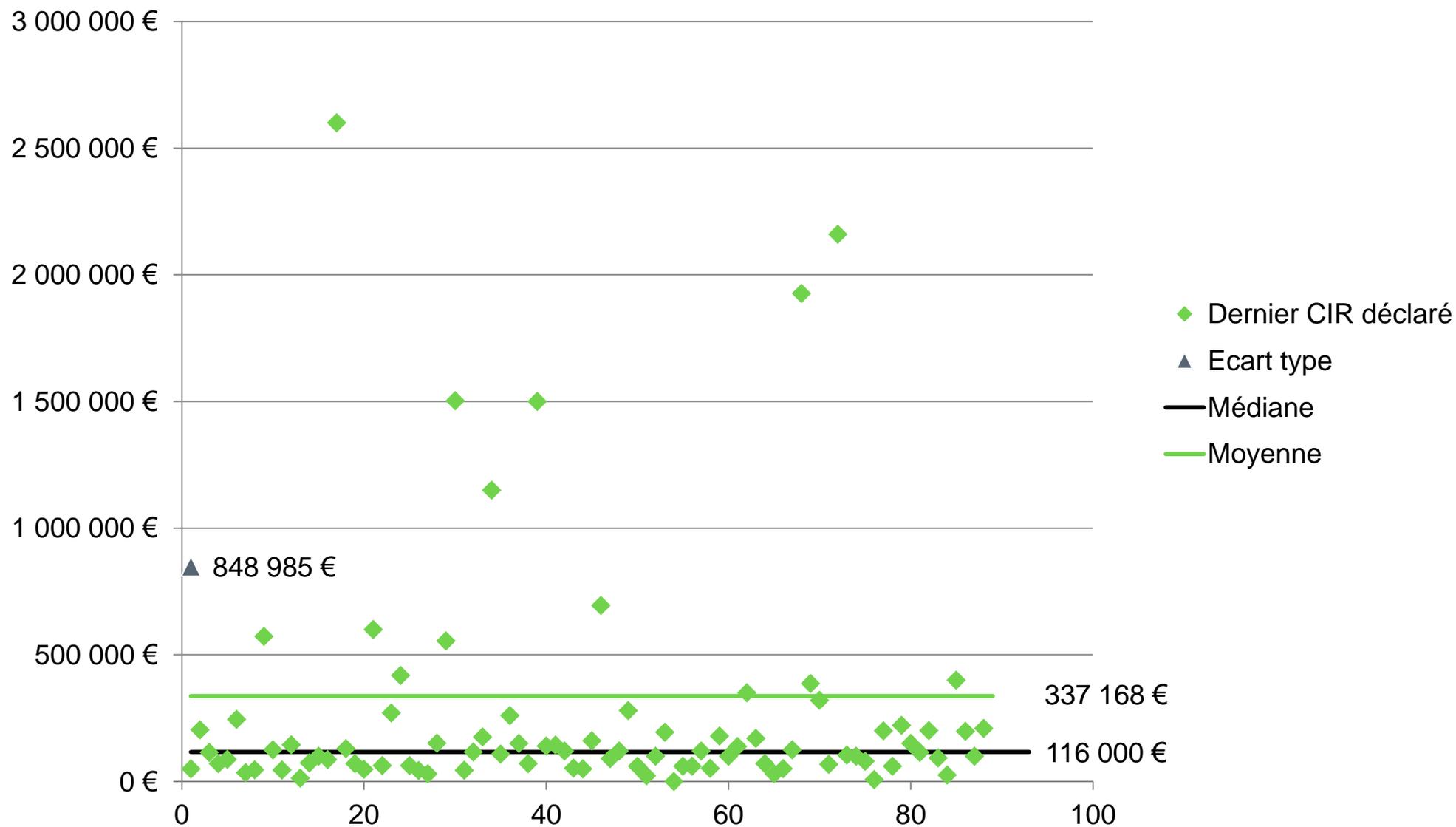


Panel des répondants – Les TPE (18% des répondants)



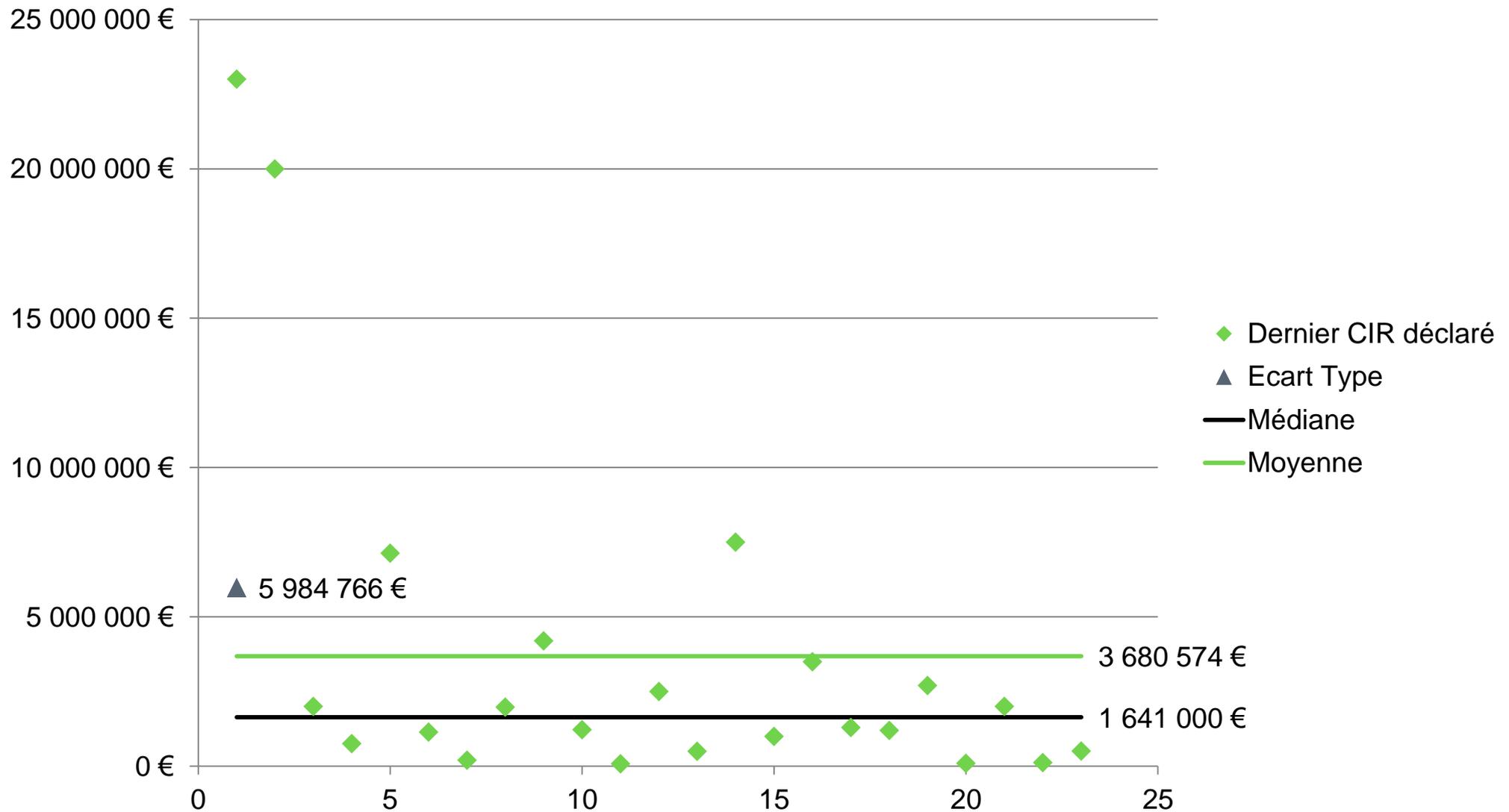


Panel des répondants – Les PME (64% des répondants)



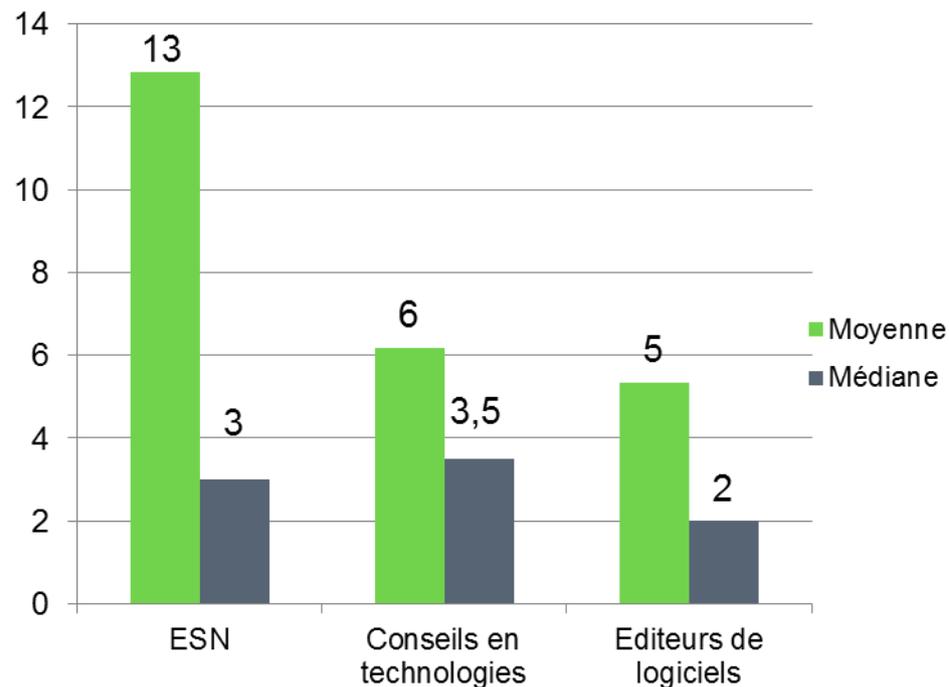


Panel des répondants – Les Grandes Entreprises (18% des répondants)





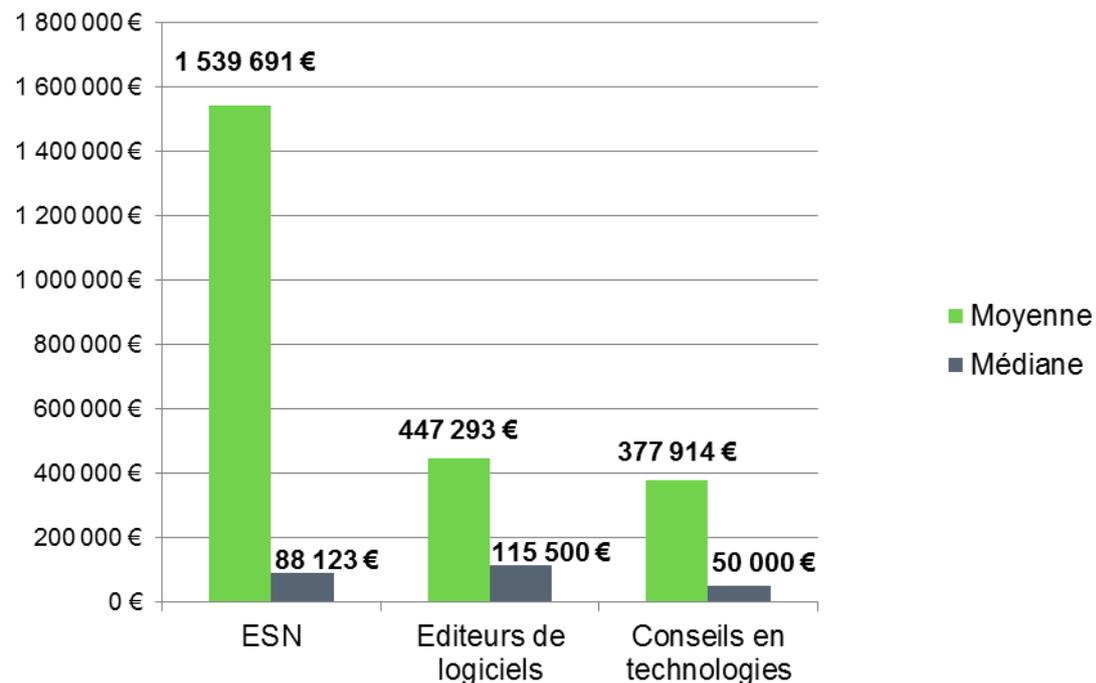
Nombre de projets valorisés par entreprise



■ Montant moyen par projet déclaré :

- ESN : **118 438€**
- Conseils en technologies : **74 549€**
- Editeurs de logiciels : **75 582€**

Montants du CIR lors de la dernière déclaration

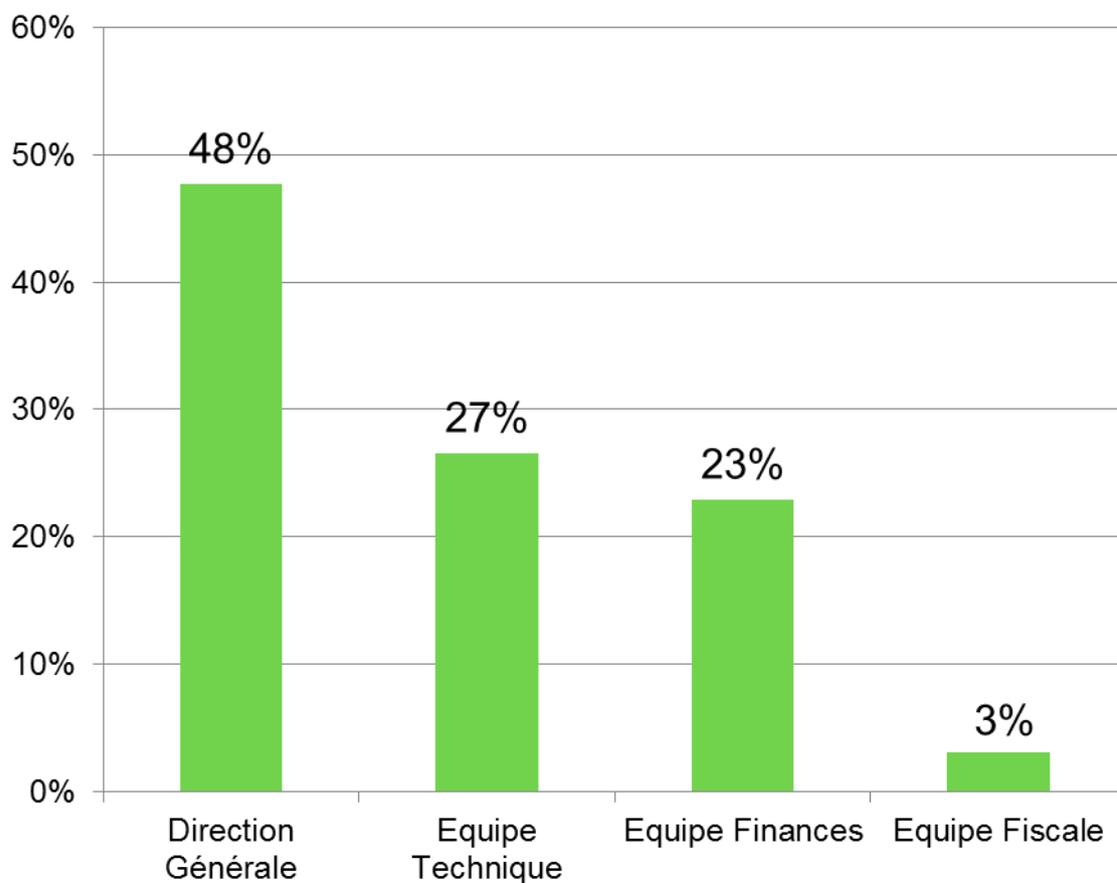


■ Minima et maxima pour le dernier CIR déclaré :

- ESN : min : **15 000€** - max : **23 000 000€**
- Conseils en technologies : min : **13 000€** - max : **2 000 000€**
- Editeurs de logiciels : min : **8 000€** - max : **7 132 000€**



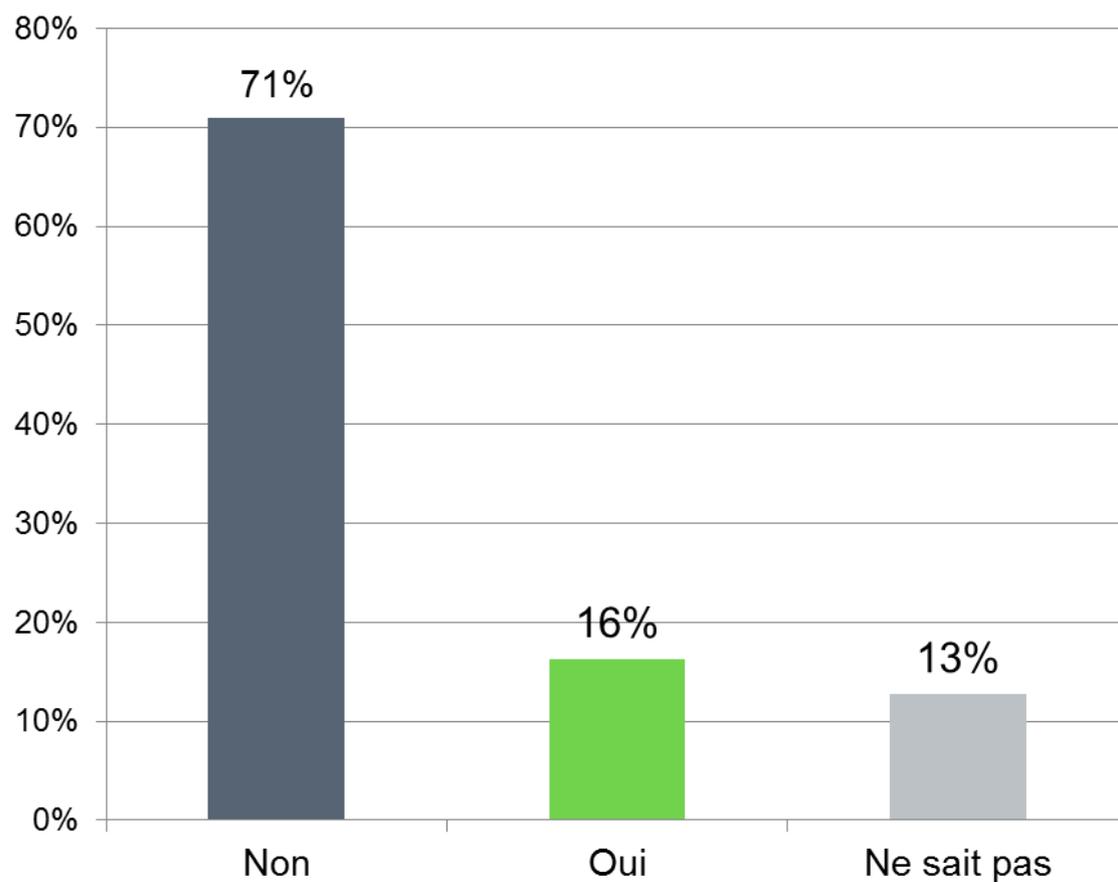
Q : Au sein de votre société, la gestion du CIR est pilotée opérationnellement par :



- Parmi les entreprises qui déclarent un CIR, dans **presque 50 %** des cas, c'est la Direction générale qui en pilote la gestion.



Q : Votre société a-t-elle fait appel à la procédure de rescrit en matière de CIR ?

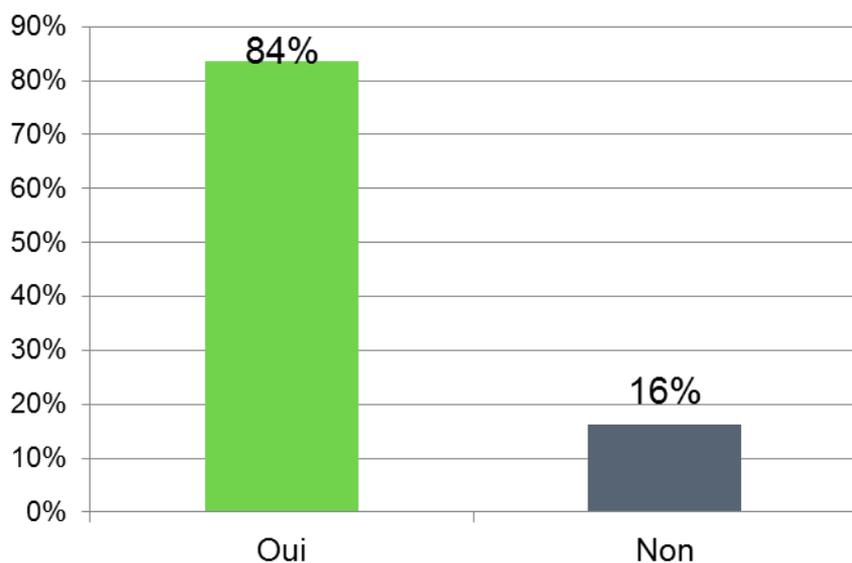


- Près de **3 entreprises sur 4** ayant déclaré du CIR n'ont pas fait appel à la procédure de rescrit.

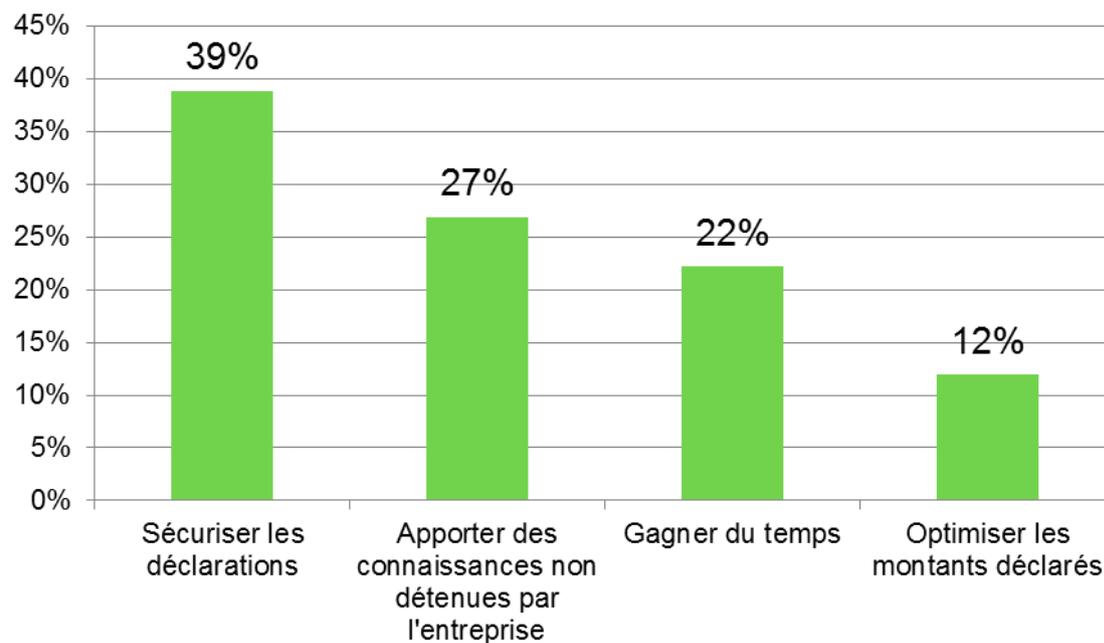


Q : Votre société a-t-elle été conseillée pour la gestion du CIR ? Si oui, pourquoi ?

Entreprises conseillées pour le CIR



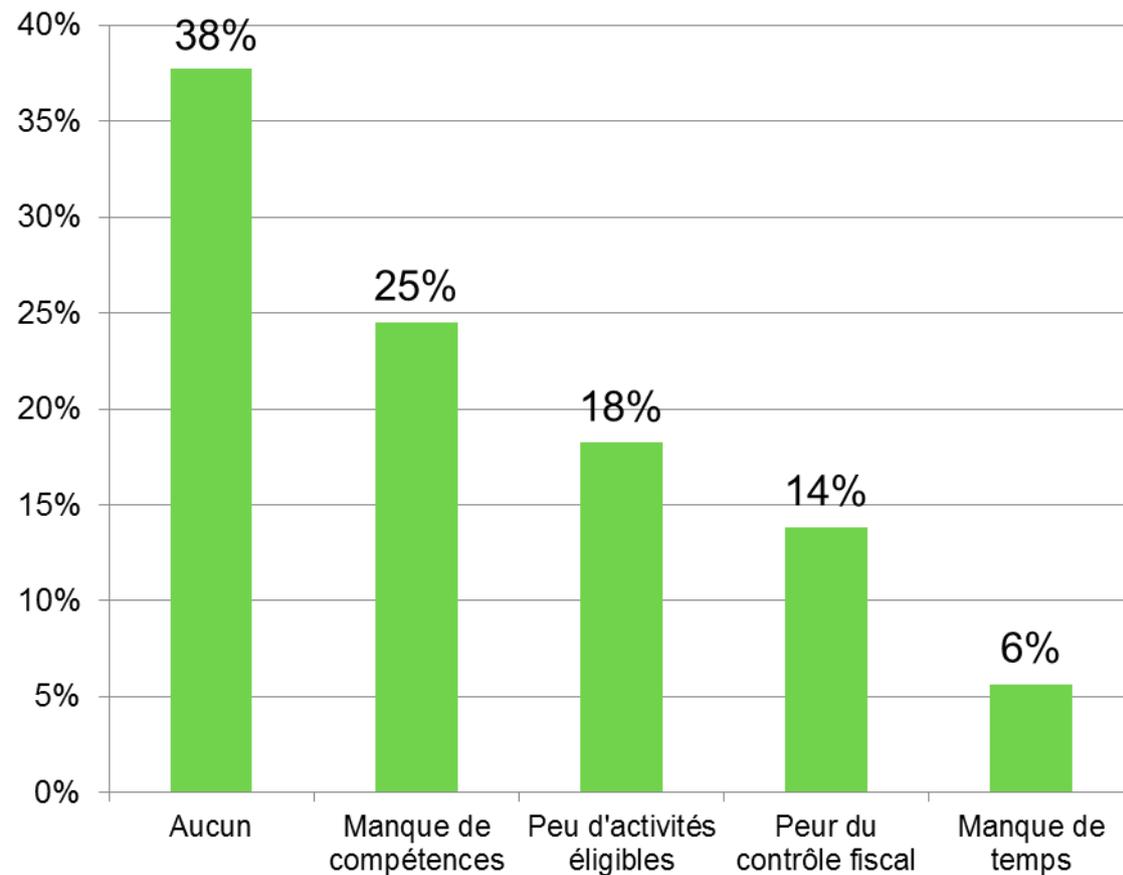
Pour quelle(s) raison(s) vous êtes vous fait conseiller?



- Les entreprises faisant appel aux sociétés de conseils recherchent d'abord la **sécurité**, puis **l'apport de connaissances**, le **gain de temps**, et enfin l'optimisation des sommes déclarées.



Q : Quels sont les principaux freins à l'utilisation du CIR dans votre structure ?

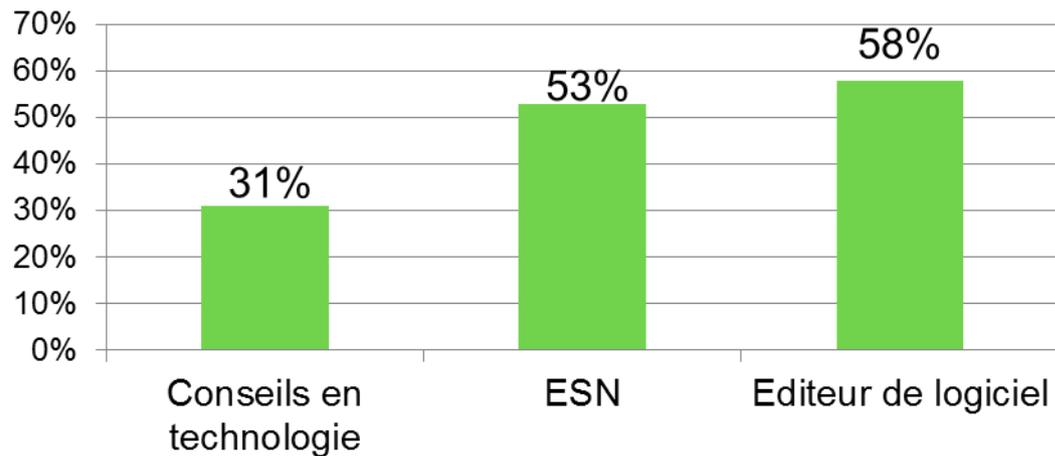


- Sur l'ensemble des entreprises interrogées, seulement 18% n'ont pas recours au CIR à cause d'un **manque d'activités éligibles**, 45% par manque de compétences, peur du contrôle fiscal ou manque de temps. 38% considèrent qu'il n'y a aucun frein.

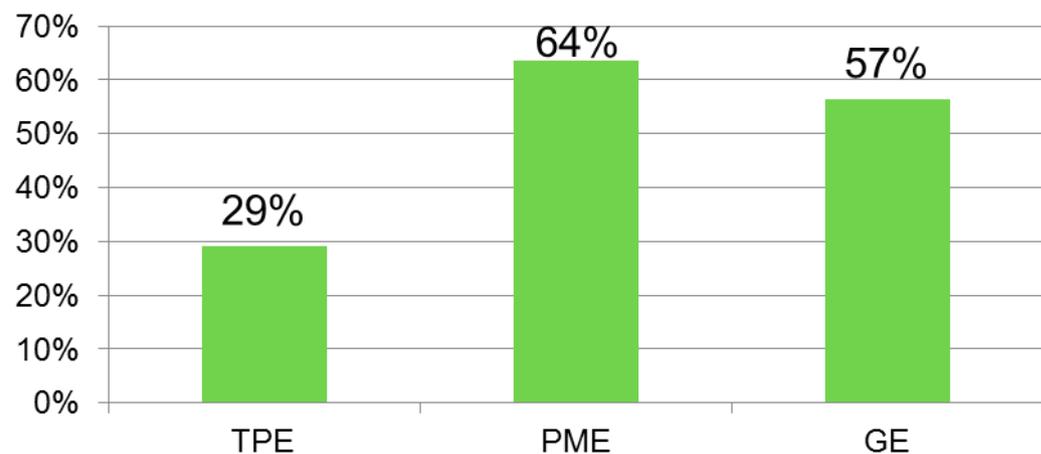


Q : Votre société a-t-elle fait l'objet d'un contrôle du CIR au cours des 5 dernières années ?

Taux de contrôle selon le domaine d'activité



Taux de contrôle sur les 5 dernières années selon le type d'entreprise

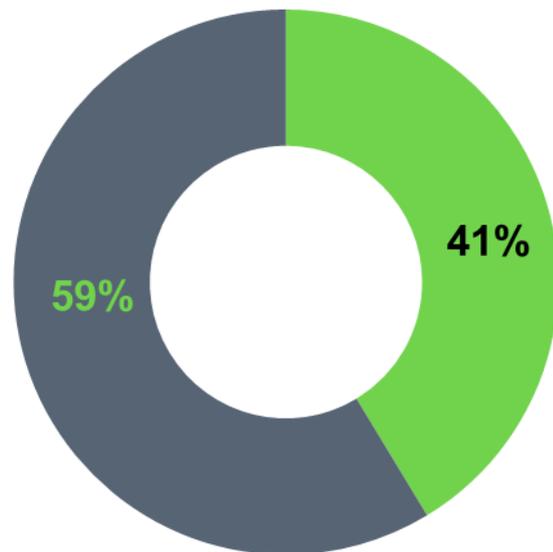


- Prêt d'une déclaration sur deux a été contrôlée sur les 5 dernières années.
- Malgré un CIR moyen par ingénieur inférieur (6215€ pour les PME contre 10140€ pour les TPE), ce sont les PME qui sont le plus souvent contrôlées lors de la déclaration du Crédit d'Impôt Recherche : près de 2 déclarations sur 3 contre seulement 1 sur 3 pour les TPE.



Q: Avez-vous été contrôlé à plusieurs reprises sur les 5 dernières années ?

Parmi les « oui » à la question : Votre société a-t-elle fait l'objet d'un contrôle du CIR au cours des 5 dernières années ?

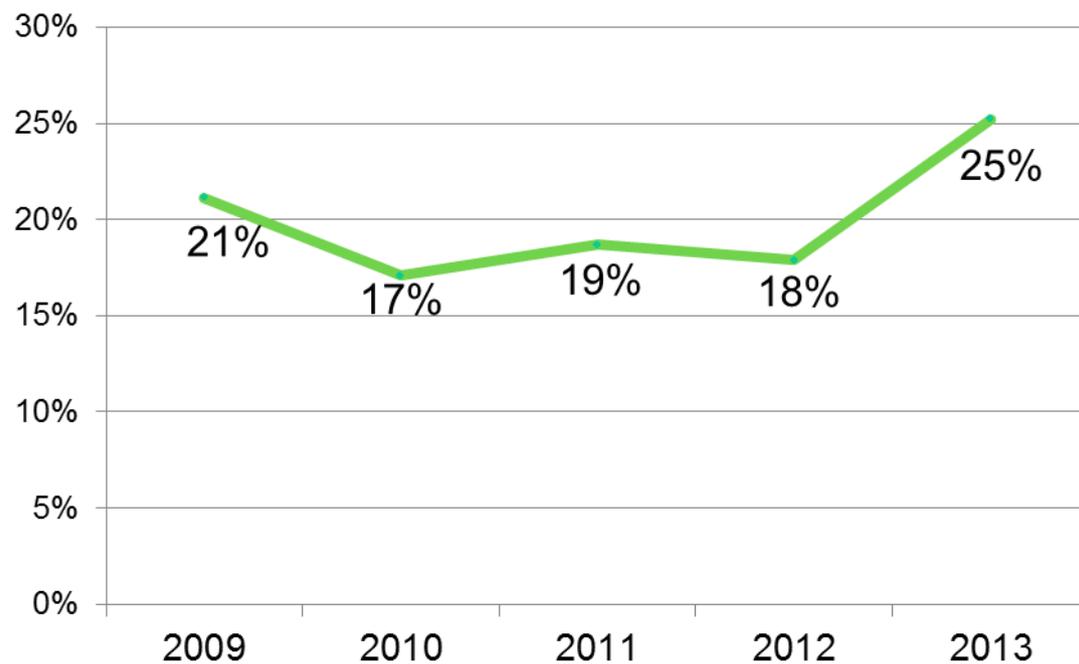


■ Oui ■ Non

- Parmi les entreprises ayant été contrôlées sur les 5 dernières années, **3 sur 5** l'ont été plus d'une fois.



Q : En quelle(s) année(s) avez-vous été notifié de ce(s) contrôle(s) ?

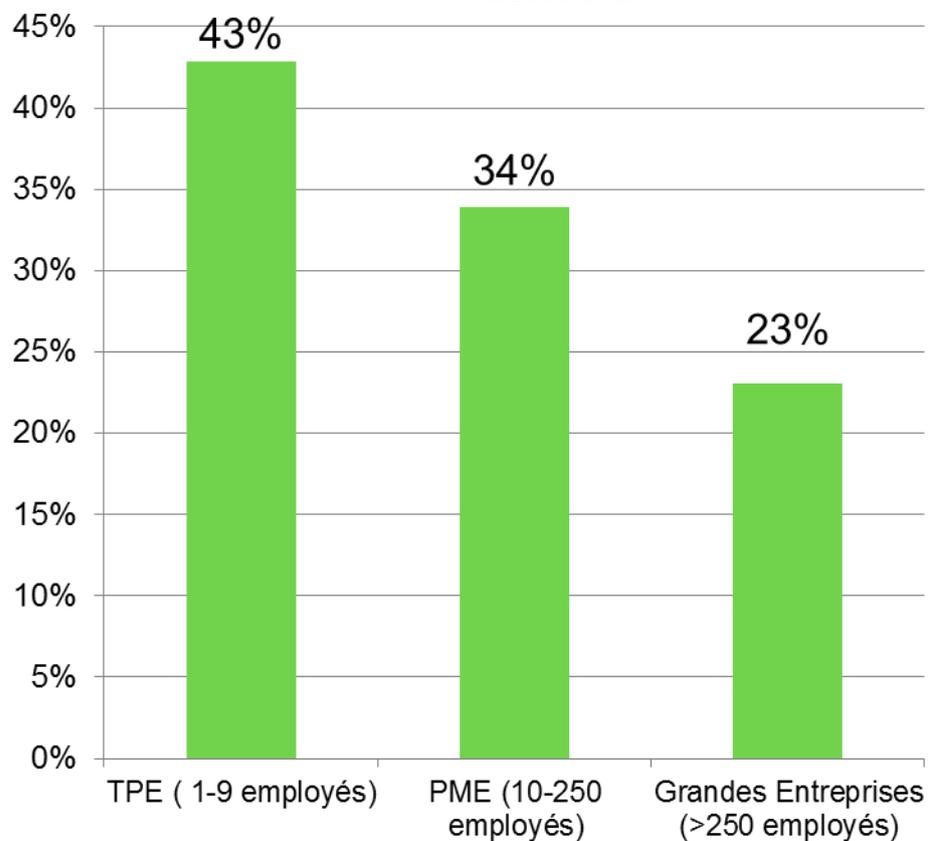


- Après une diminution puis un maintien autour de **18%** des déclarations contrôlées, celles-ci ont connu en **2013** une augmentation de **7 points**.



Q : Avez-vous reçu une proposition de rectification à l'issue du contrôle ?

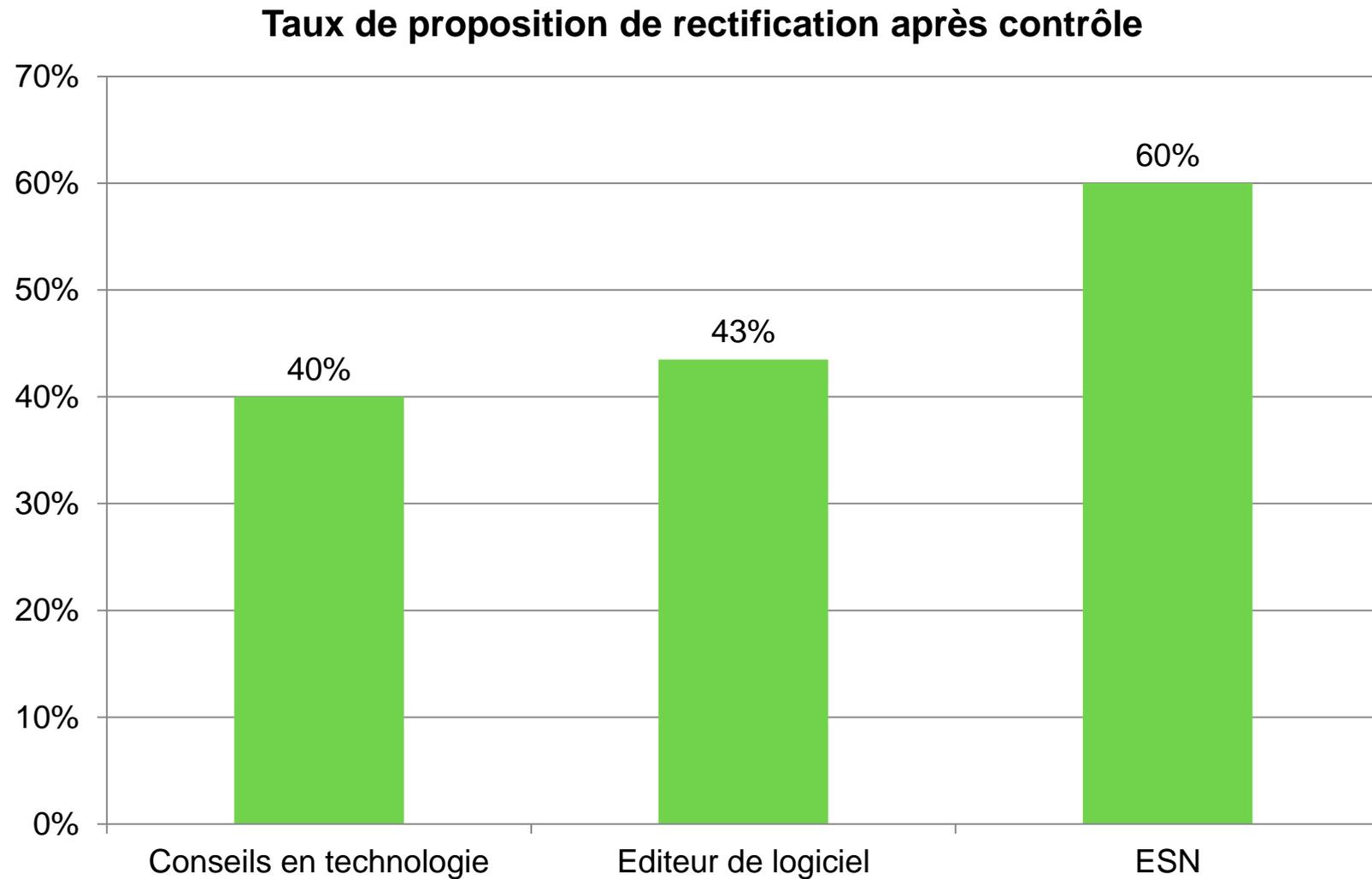
Taux de proposition de rectification après contrôle



- Près de la moitié des projets déclarés par les TPE sont remis en cause lors des contrôles, un tiers pour les PME et seulement un quart pour les Grandes Entreprises.

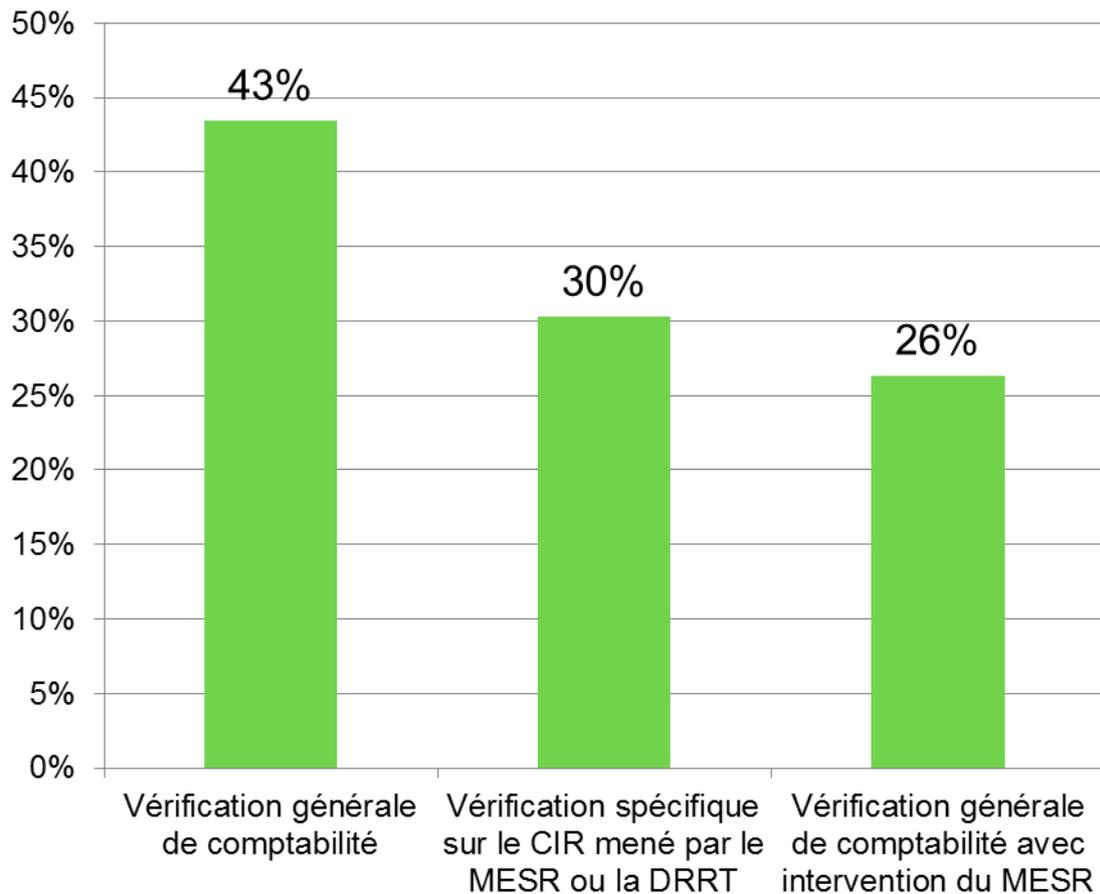


Q : Avez-vous reçu une proposition de rectification à l'issue du contrôle ?





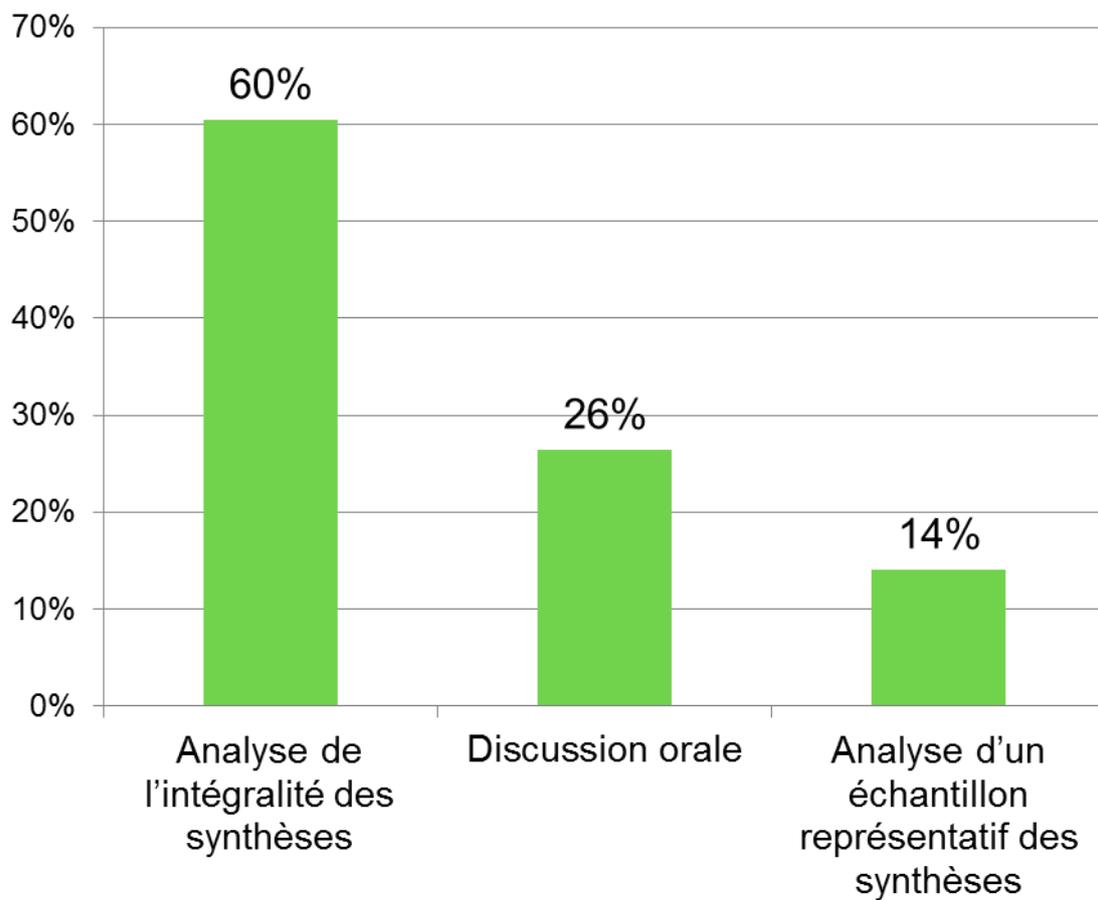
Q : Dans quel cadre votre CIR a-t-il été contrôlé ?



- Dans près de 70% des contrôles, c'est la comptabilité générale de l'entreprise qui a été vérifiée. Seulement 30% des contrôles ont plus particulièrement concerné le CIR.



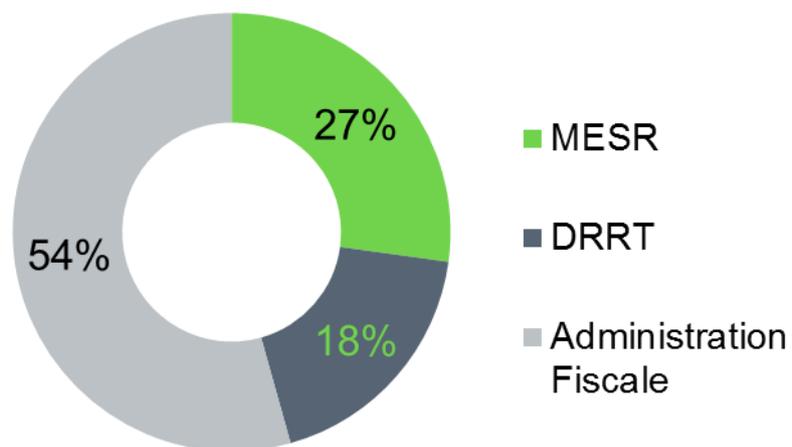
Q : Quel type de vérification a été réalisé ?



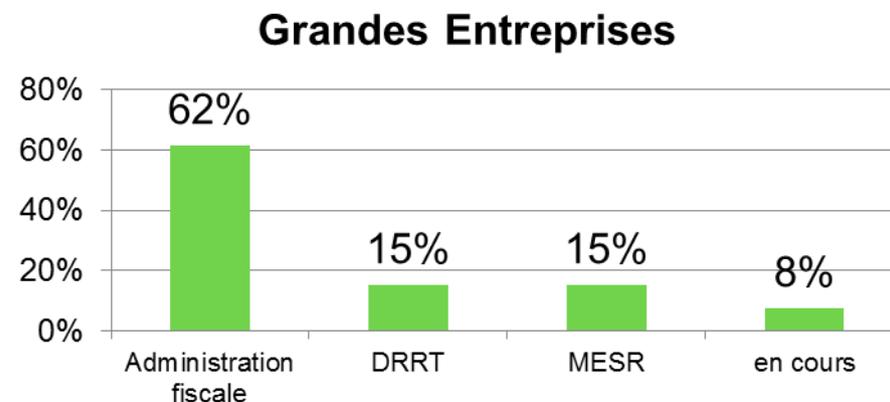
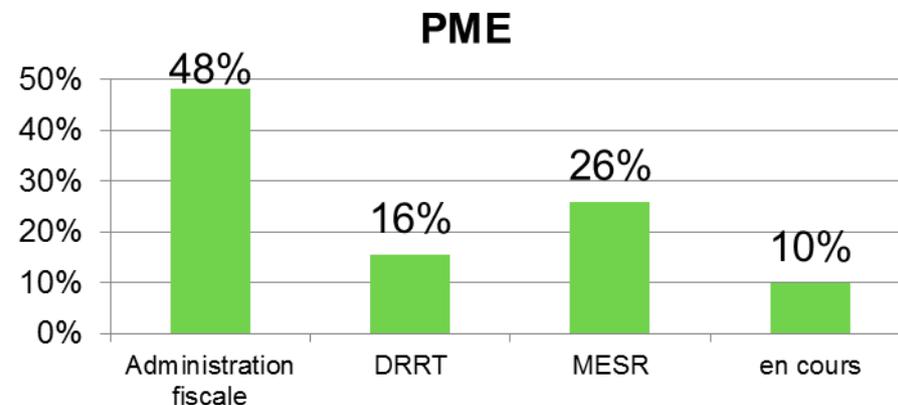
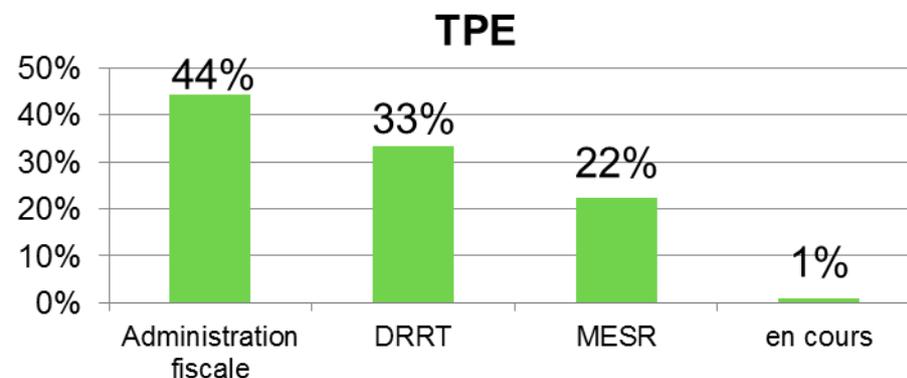
- Dans 60% des contrôles de déclaration, c'est l'intégralité des synthèses techniques qui est vérifiée.
- L'aspect technique de la déclaration prime sur l'aspect fiscal.



Q : Qui a contrôlé l'éligibilité des projets ? - Par taille d'entreprise



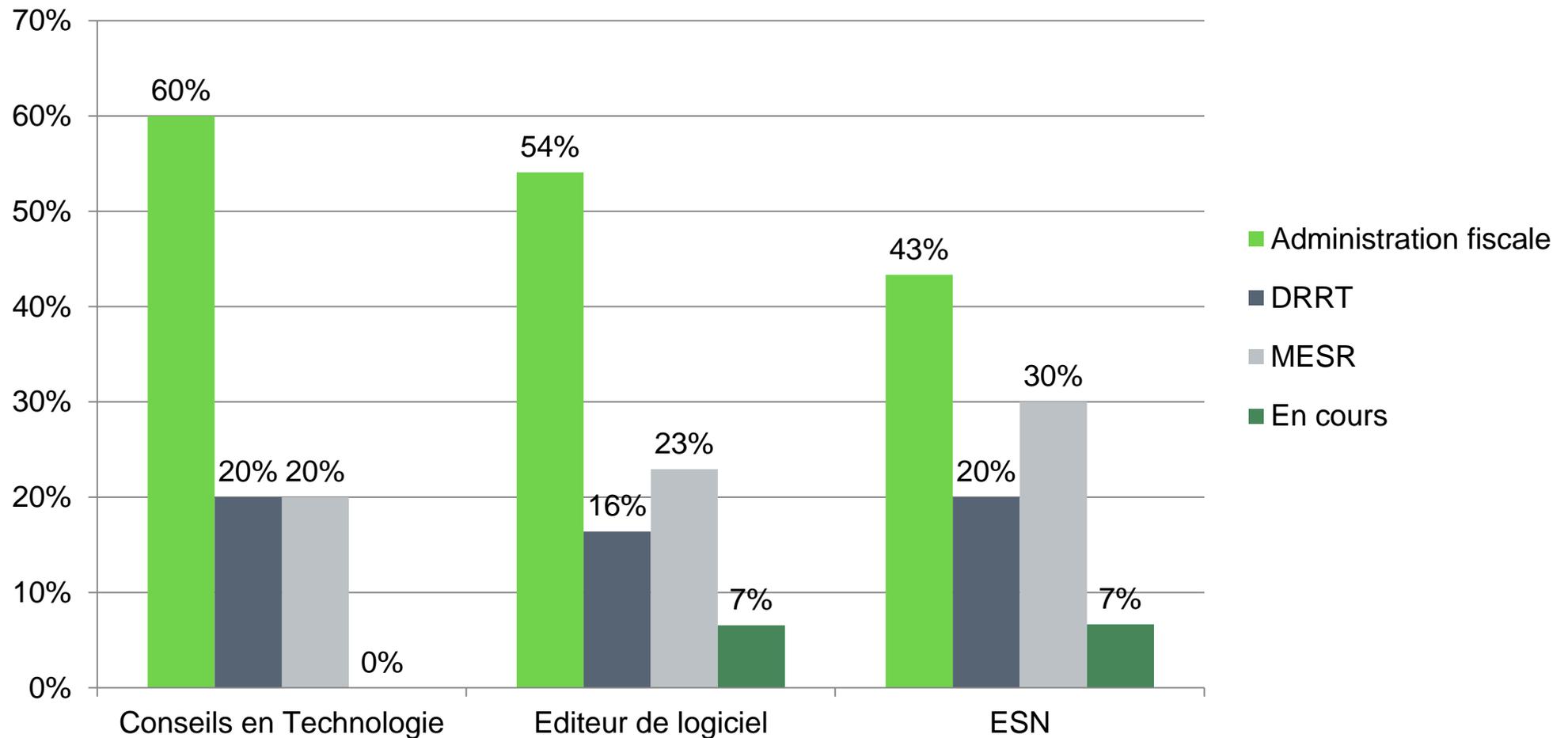
- Sur l'ensemble des contrôles réalisés, **plus de la moitié** ont été fait par l'administration fiscale, et seulement **un quart** par le MESR.





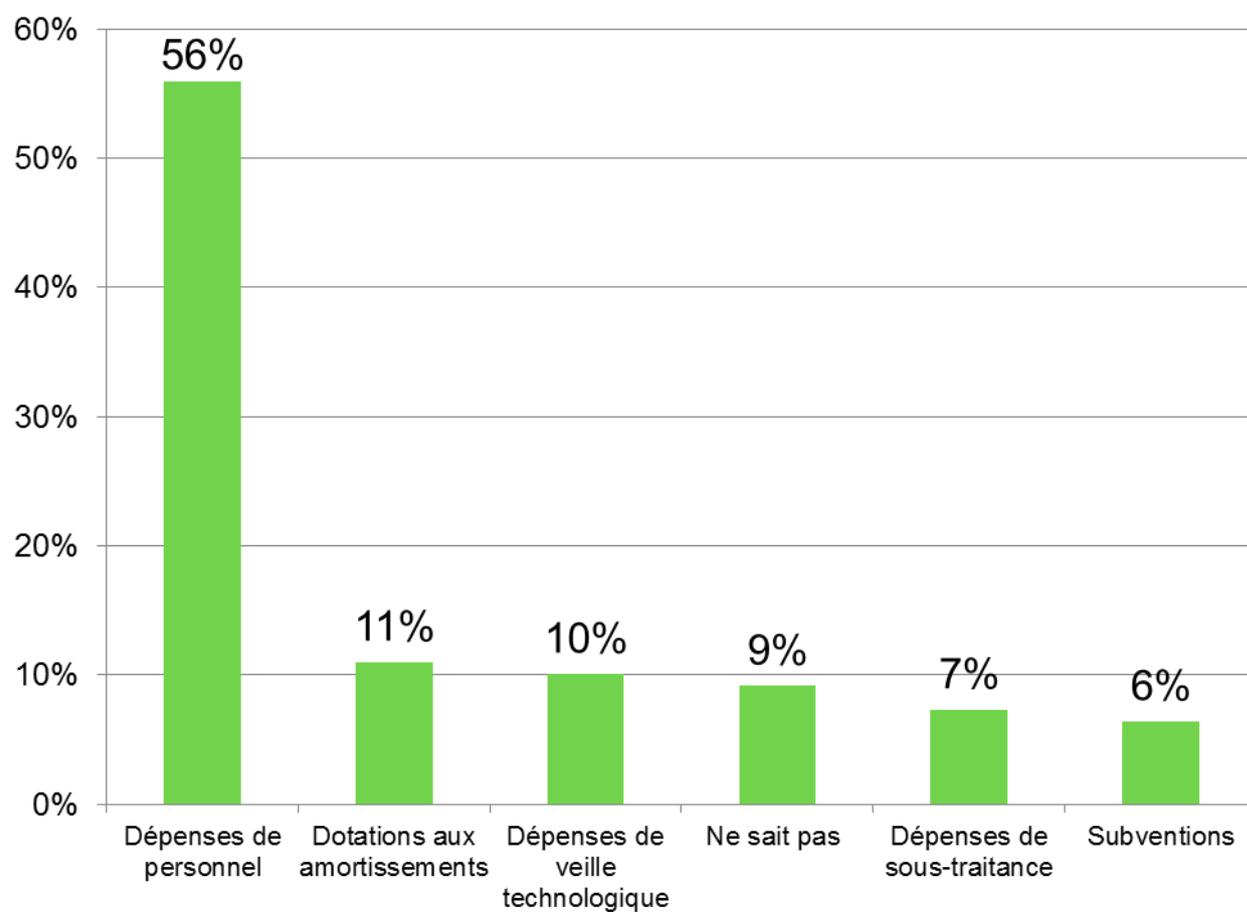
Q : Qui a contrôlé l'éligibilité des projets ?

Répartition par domaine d'activité





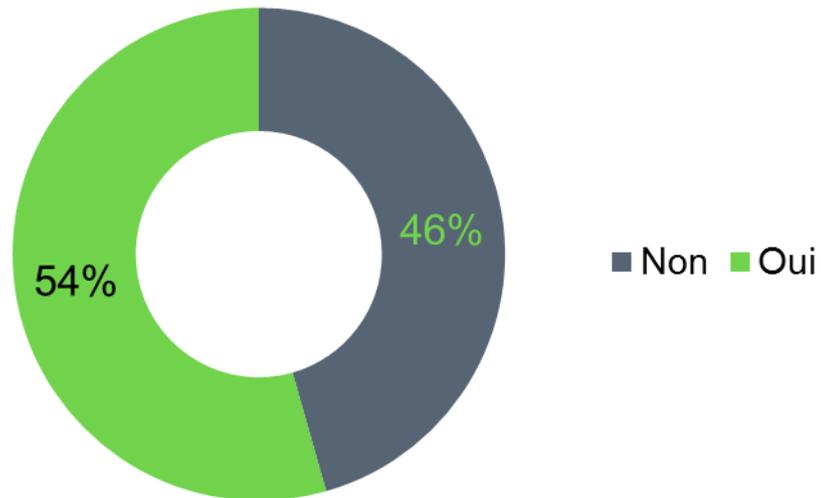
Q : Quelles lignes de dépenses de R&D ont été particulièrement examinées lors du contrôle?



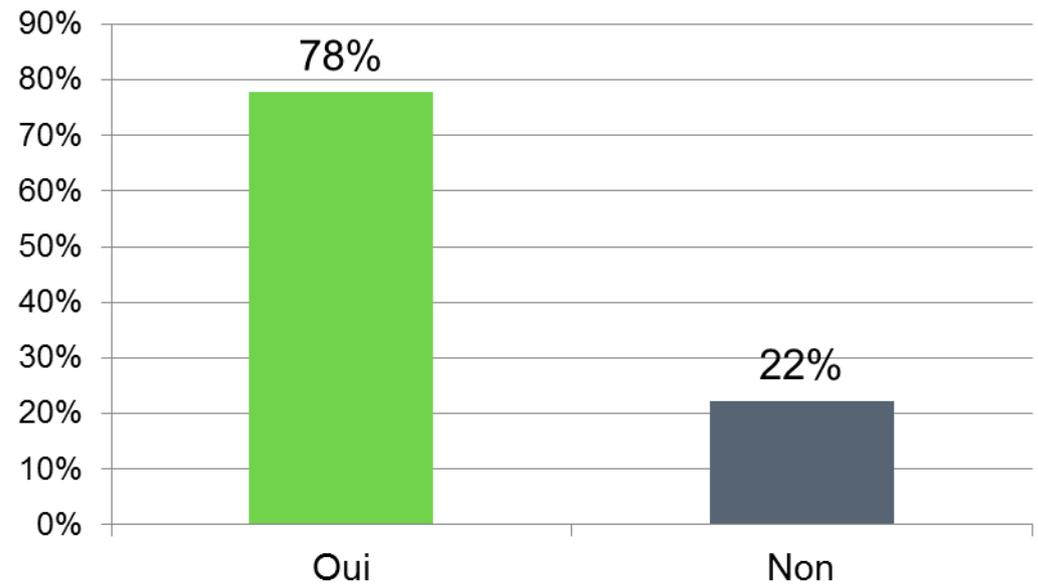
- Les dépenses de personnels sont majoritairement examinées lors des contrôles de CIR alors que les autres postes ne sont vérifiés que dans 8,5% des cas en moyenne.



Q: Avez-vous reçu une proposition de rectification à l'issue du contrôle ?



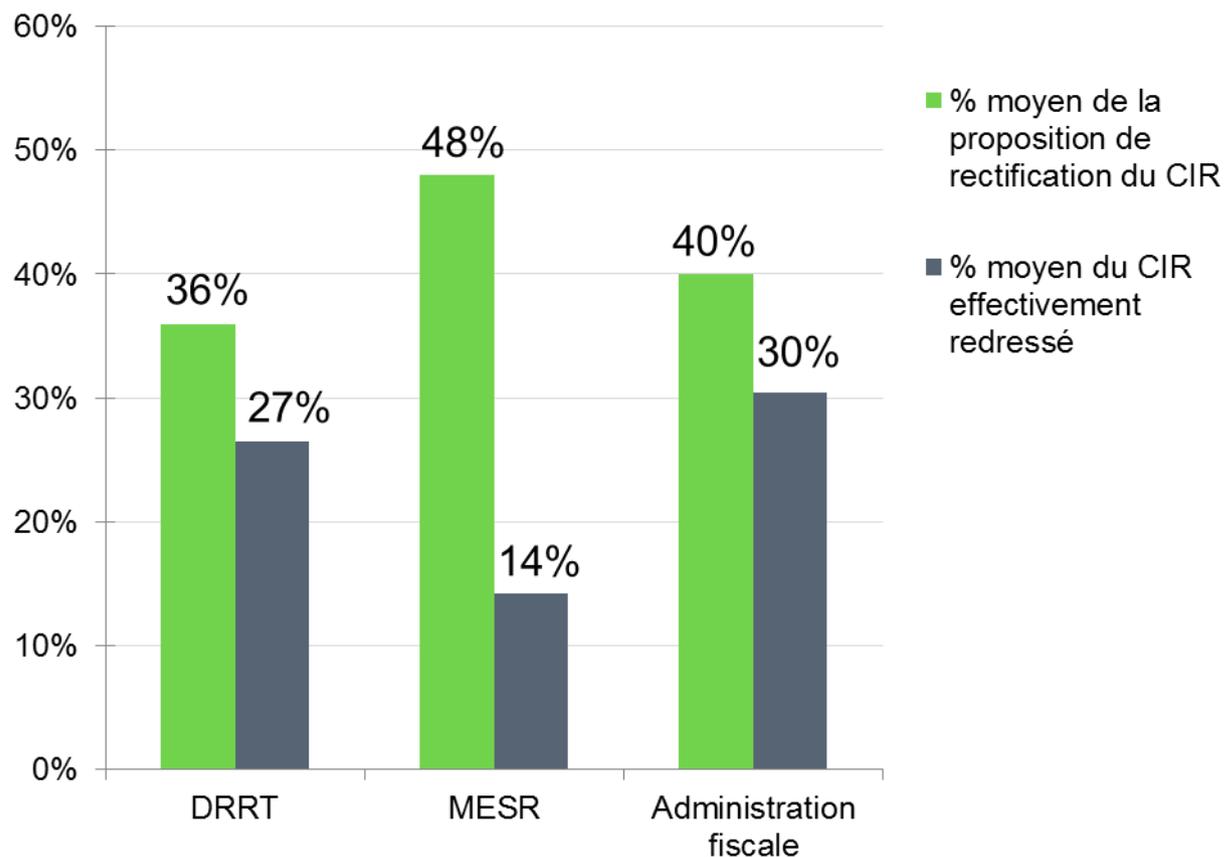
Q : L'avez-vous contestée ?



- Alors que plus de **la moitié** des entreprises ayant subi un contrôle se sont vues proposer une rectification de leur déclaration, plus de **3 entreprises sur 4** ont contesté cette proposition de rectification.



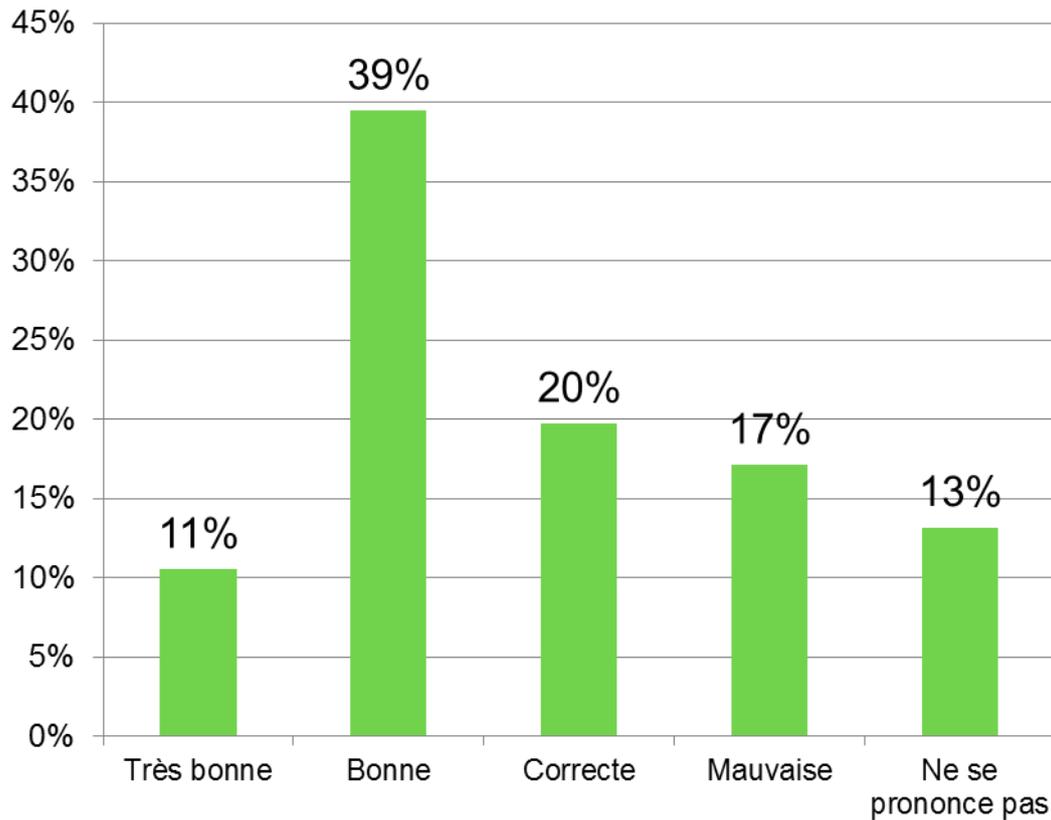
Q : Proposition de rectification & rectification effective par rapport aux montants déclarés



- C'est le MESR qui, en tant qu'organisme de contrôle, propose les rectifications les plus importantes (**48% du projet en moyenne**) mais aussi qui, au final, redresse le moins (**14% en moyenne par projet**). Cela démontre que lorsque les entreprises peuvent expliquer leur projet, leur éligibilité est le plus souvent validée.



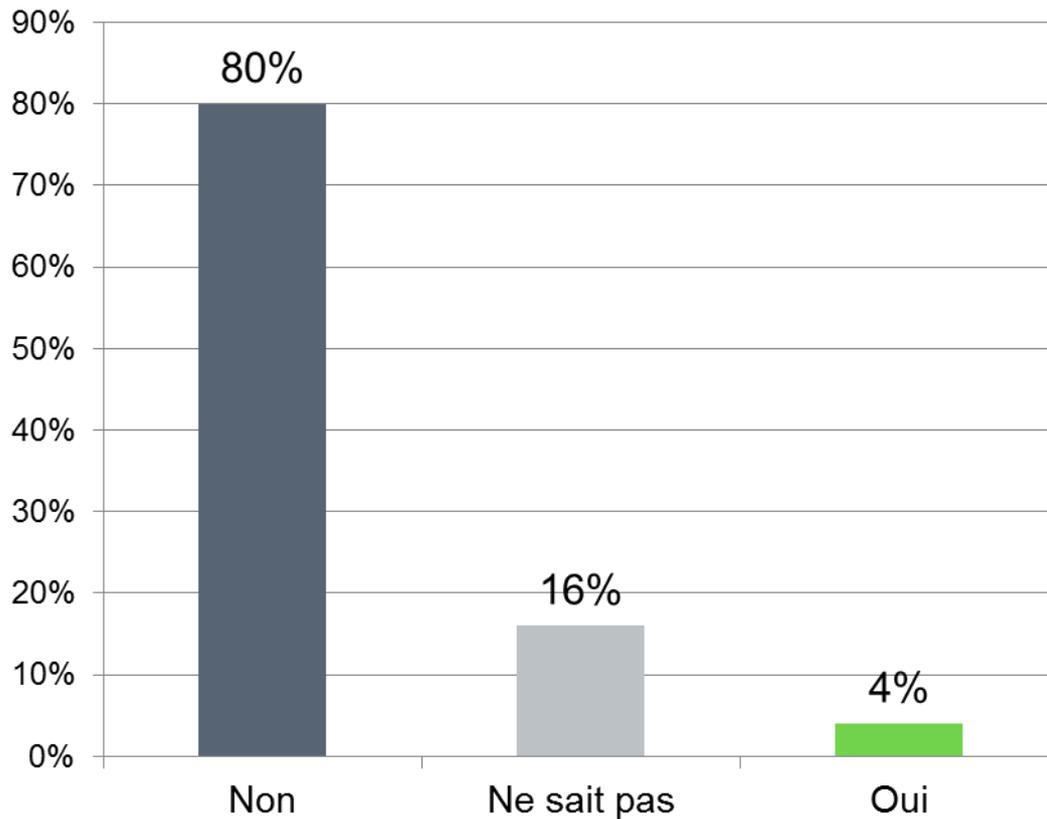
Q : Lors de cette vérification, comment qualifieriez-vous la qualité du dialogue avec les agents de l'Administration Fiscale ?



- 50% des entreprises ayant eu affaire à l'Administration Fiscale qualifie les relations et le dialogue comme étant bons ou très bons.



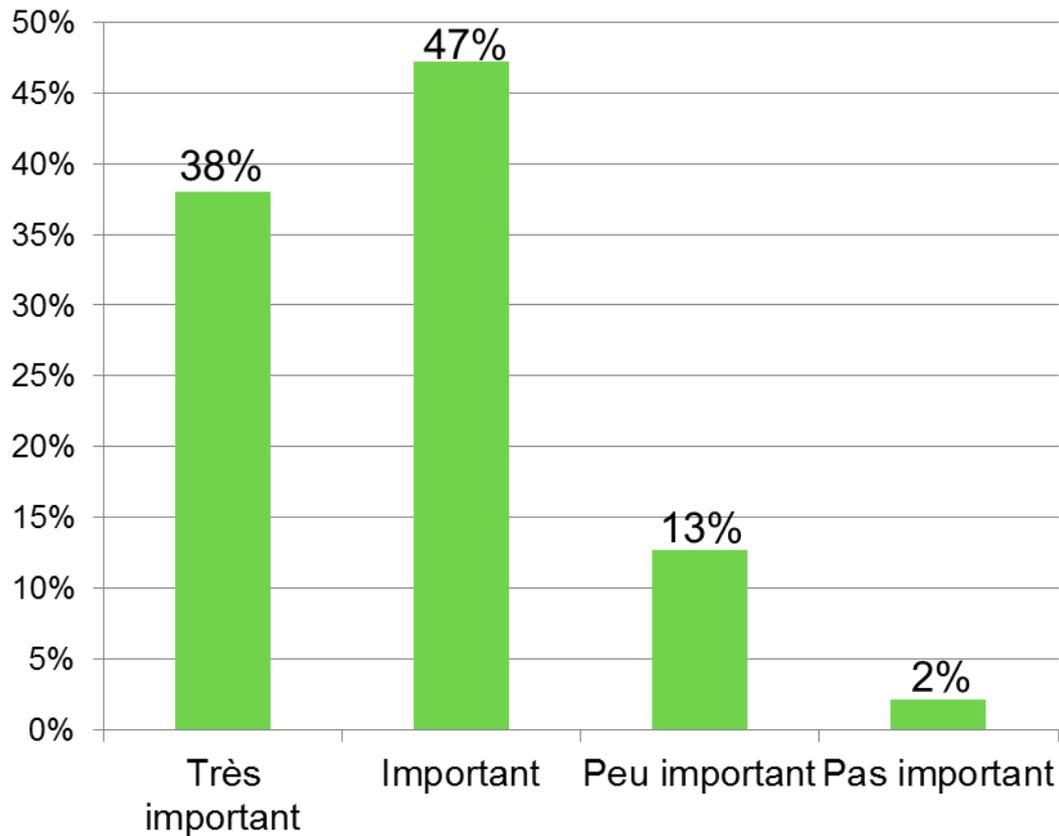
Q: Avez-vous eu des pénalités pour manquement délibéré ?



- Seulement **4% des entreprises** ayant eu une proposition de rectification ont dû payer des pénalités pour manquement délibéré.



Q: Comment évaluez-vous l'impact du CIR dans votre stratégie globale d'entreprise ?

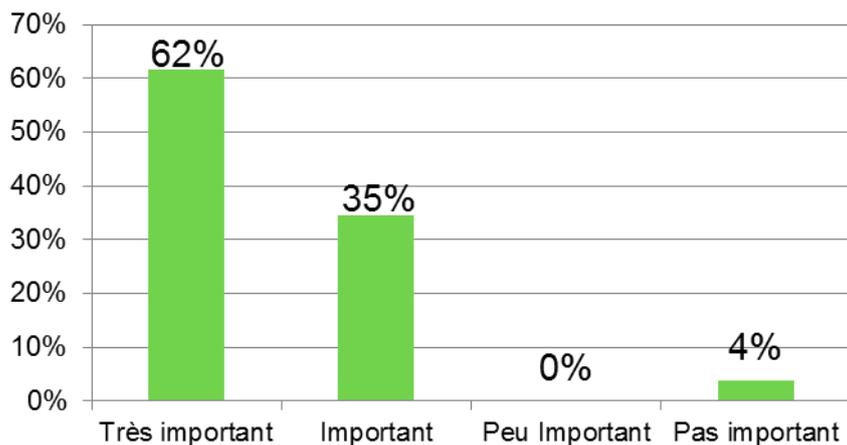


- **85% des interrogés** estiment le Crédit d'Impôt Recherche comme étant **déterminant** ou **important** dans leur **stratégie globale d'entreprise**.

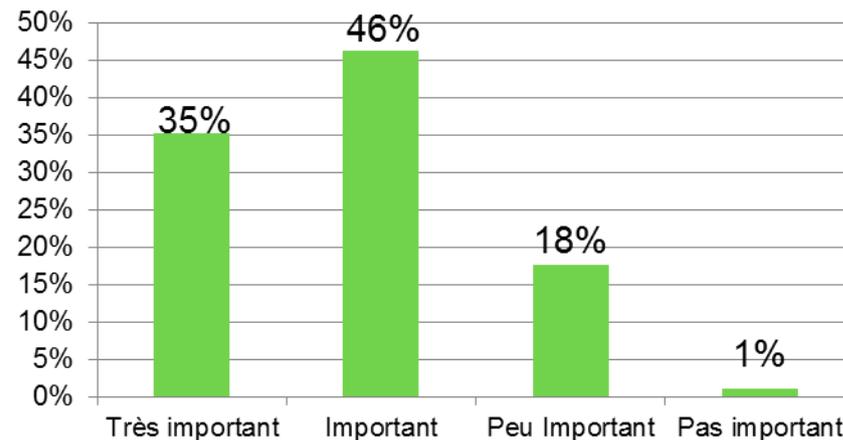


L'impact du CIR dans la stratégie globale d'entreprise

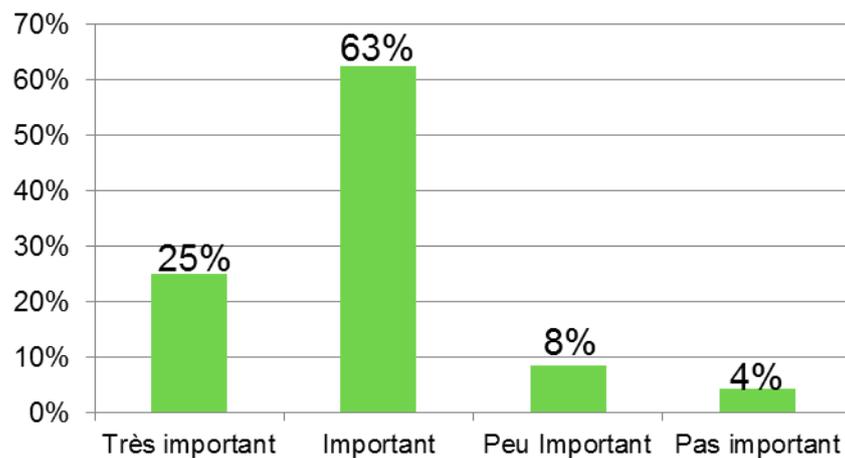
TPE



PME

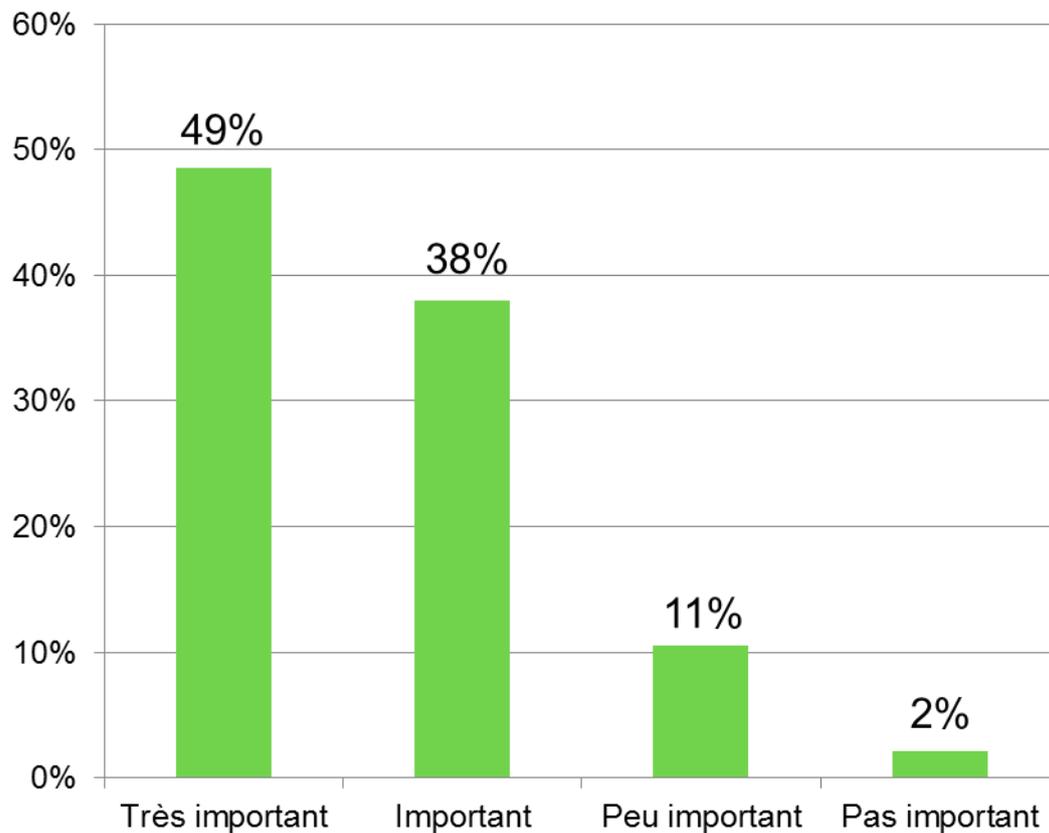


Grandes Entreprises





Q : Comment évaluez-vous l'impact du CIR dans votre stratégie de R&D ?

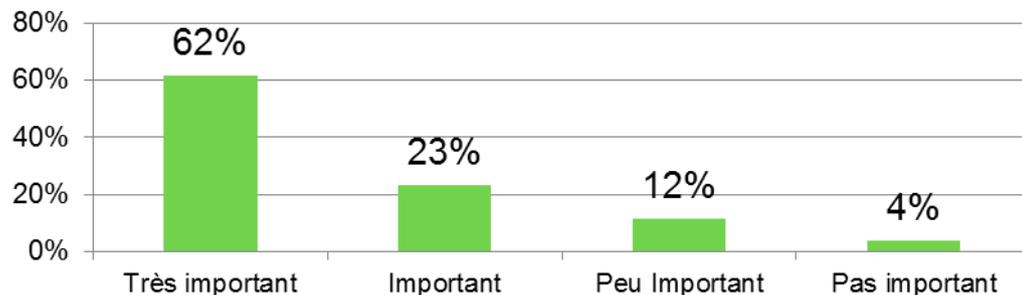


- **87%** des entreprises interrogées considèrent le CIR comme étant **très important ou important** dans leur stratégie de R&D.

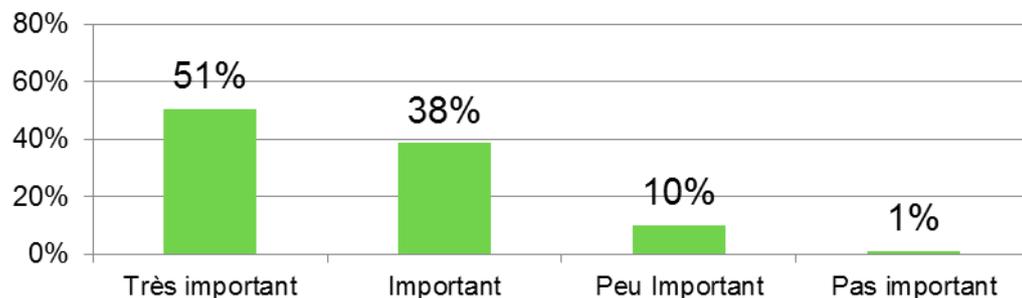


L'impact du CIR dans la stratégie de R&D

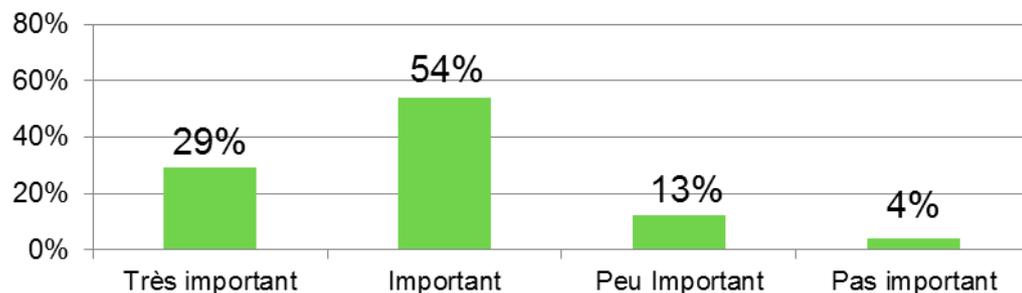
TPE



PME



Grandes Entreprises



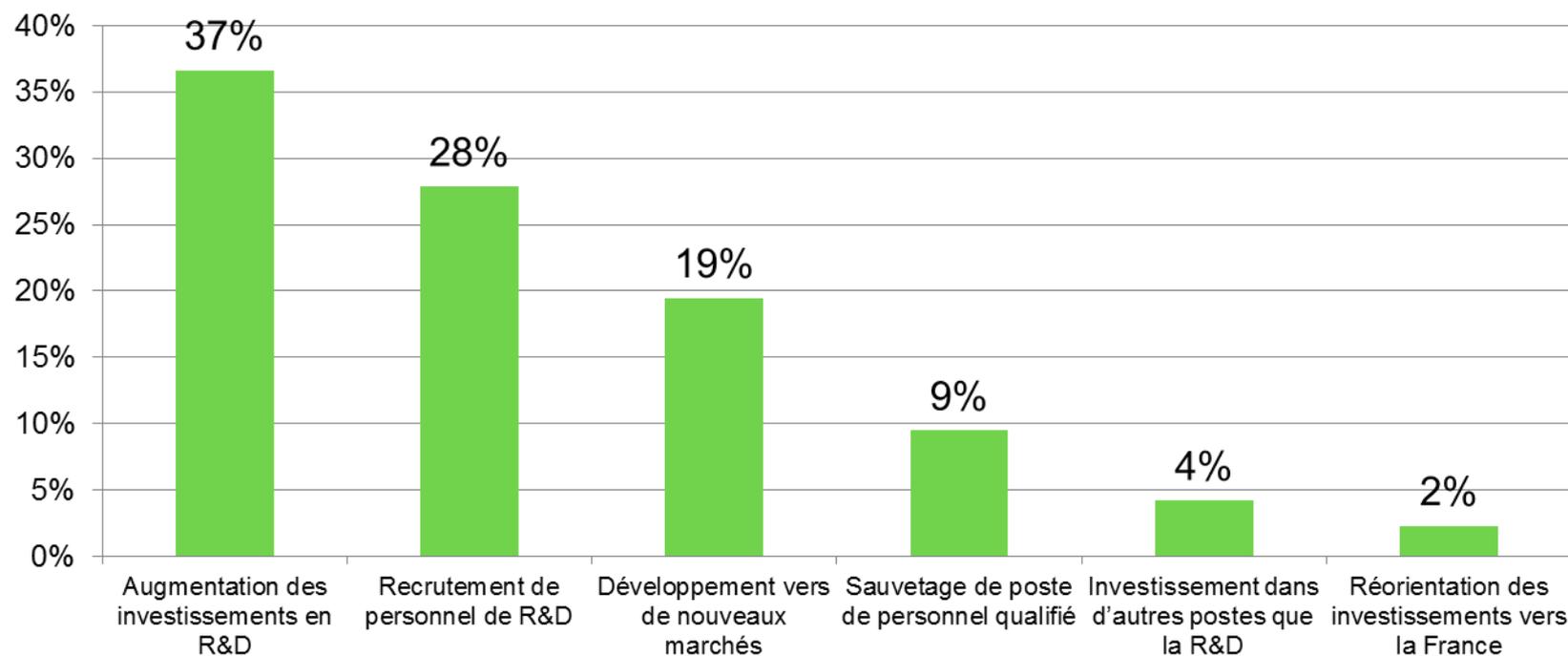
- Pour les TPE , le CIR est aussi **déterminant** pour la **stratégie de R&D** que pour la **stratégie générale** de l'entreprise.

- **89%** des PME considèrent le CIR comme étant **déterminant** ou **important** sur leur stratégie de R&D.

- **83%** des Grandes Entreprises considèrent le CIR comme étant **déterminant** ou **important** sur leur stratégie de R&D.



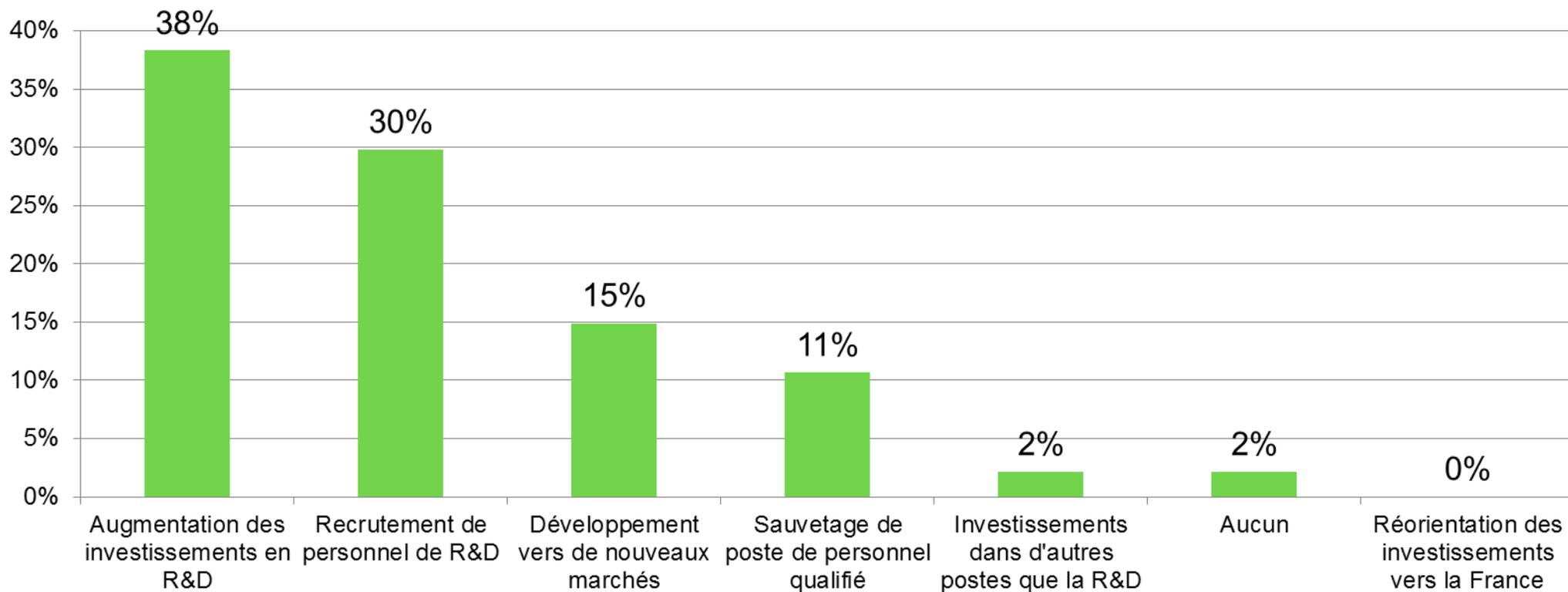
Q: Quels ont été les impacts du CIR au sein de votre société ?



- **74%** des entreprises définissent le CIR comme ayant un impact direct sur la R&D. Les postes qui bénéficient le plus, directement ou indirectement, du CIR sont :
 - les **investissements en R&D** (37% en moyenne),
 - les **embauches de personnel** de R&D (28%)
 - le **développement vers de nouveaux marchés** (19%).



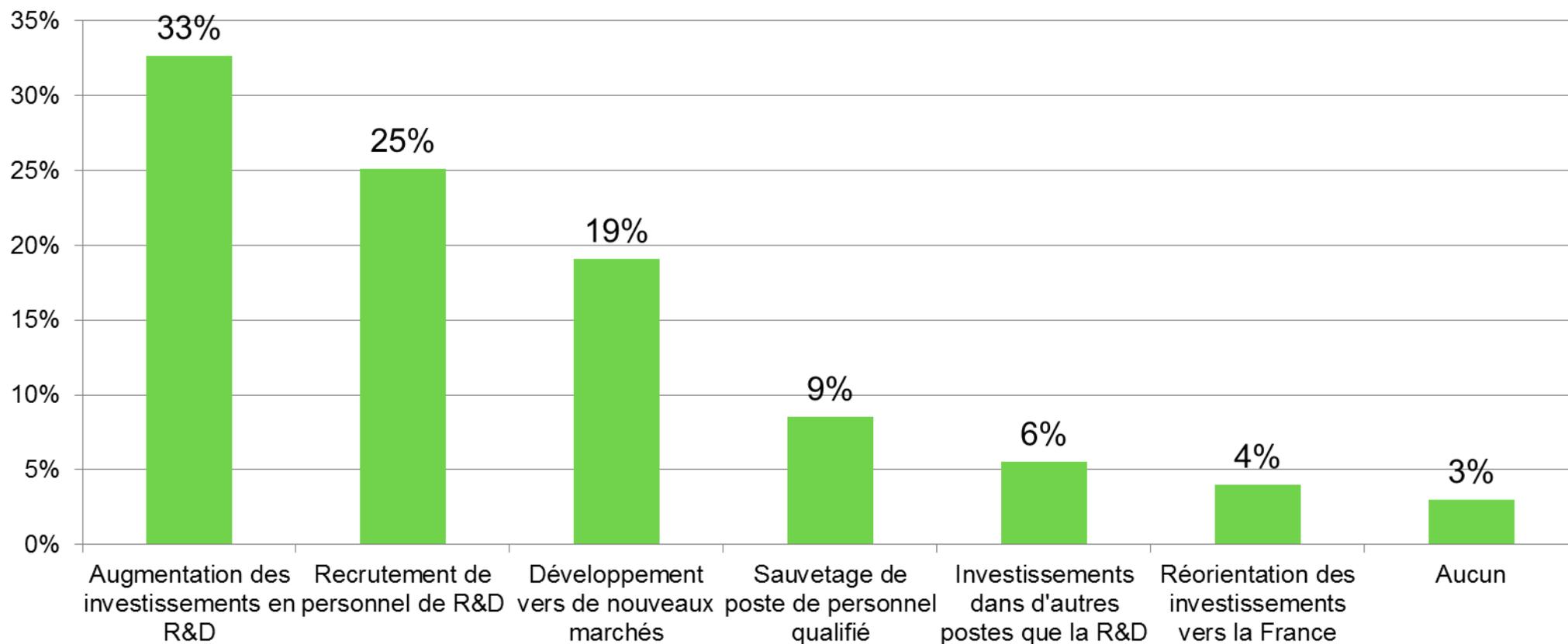
Les impacts du CIR au sein des TPE



- 68% des TPE développent leur service R&D en **augmentant les investissements** et en **recrutant du personnel** grâce au CIR.



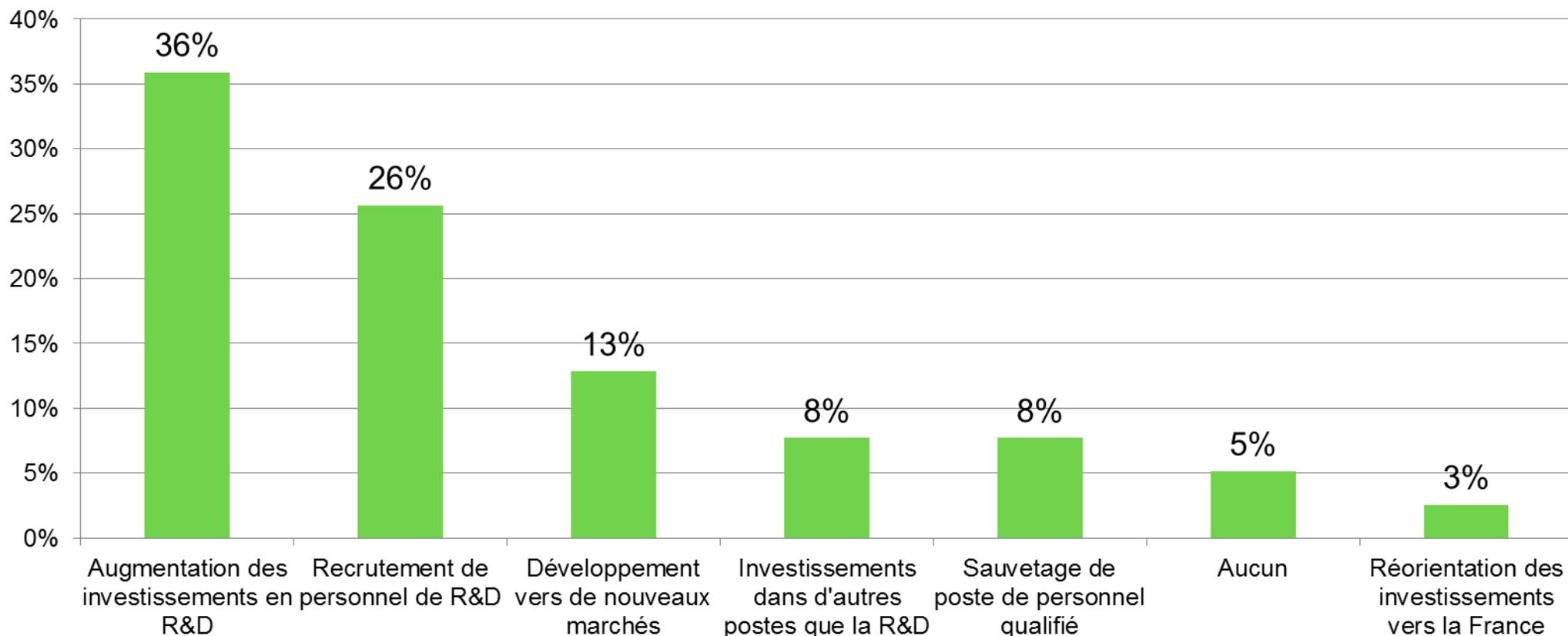
Les impacts du CIR au sein des PME



- Seulement 3% des PME considèrent comme négligeable l'impact du CIR sur leur activité.



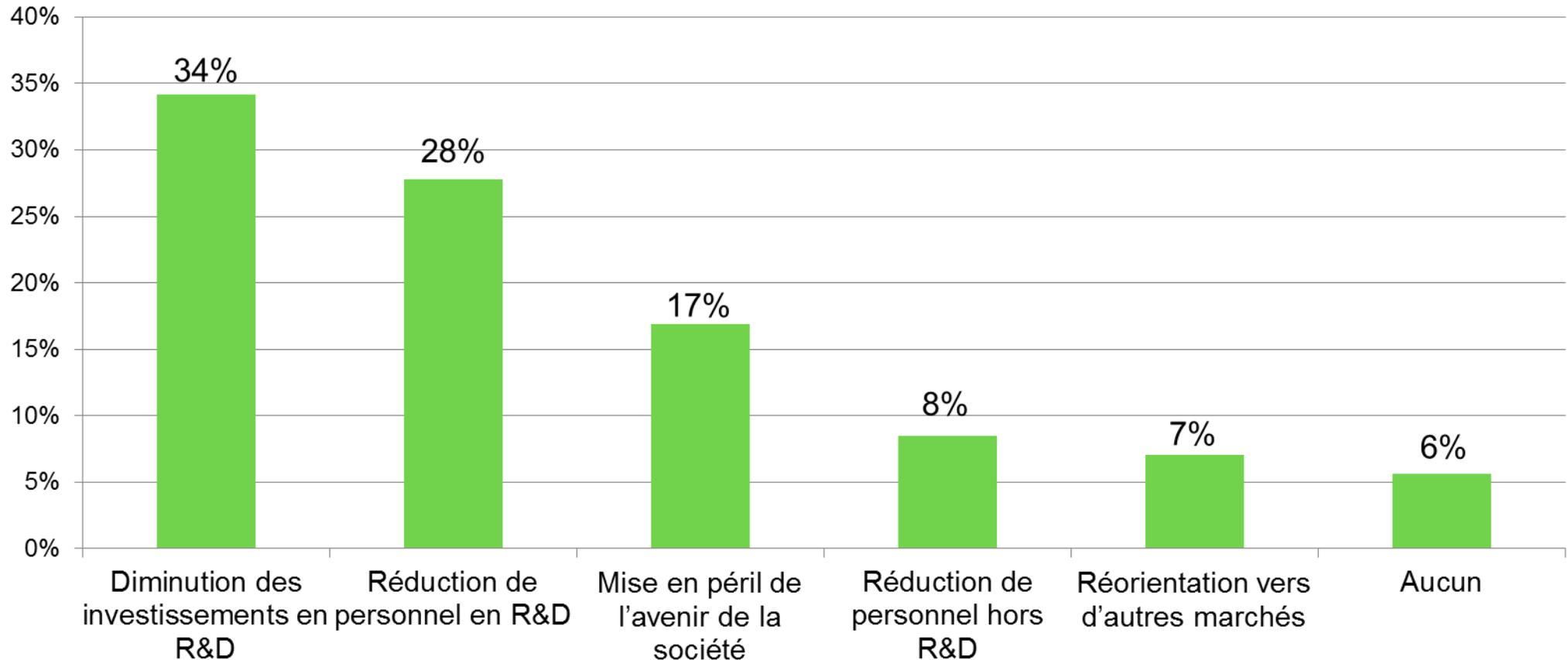
Les impacts du CIR au sein des Grandes Entreprises



- Comme les TPE et PME, les Grandes Entreprises **réinvestissent** majoritairement en R&D et **recrutent du personnel de R&D** grâce au CIR.



Q : Si le dispositif du CIR disparaissait, quel(s) impact(s) cela aurait-il sur votre société ?

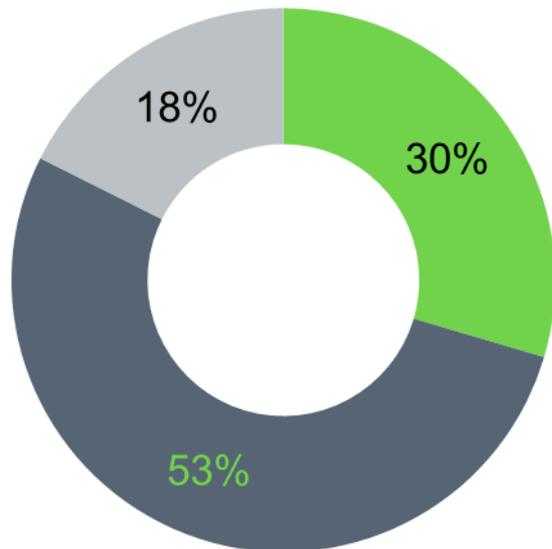


- Pour plus **d'une entreprise sur deux**, la disparition du CIR entrainerait des réductions de personnel ou mettrait en péril l'avenir de la société. Et plus de **2 entreprises sur 5** seraient contraintes de réduire leurs investissements en R&D ou de se recentrer sur d'autres activités.

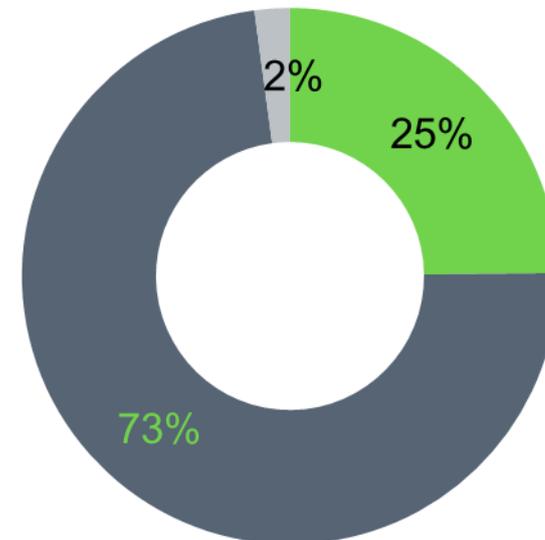


Q : Bénéficiez-vous d'un agrément CIR ?

Externalisez-vous une partie de votre R&D à un tiers ?



■ Oui ■ Non ■ Ne sait pas

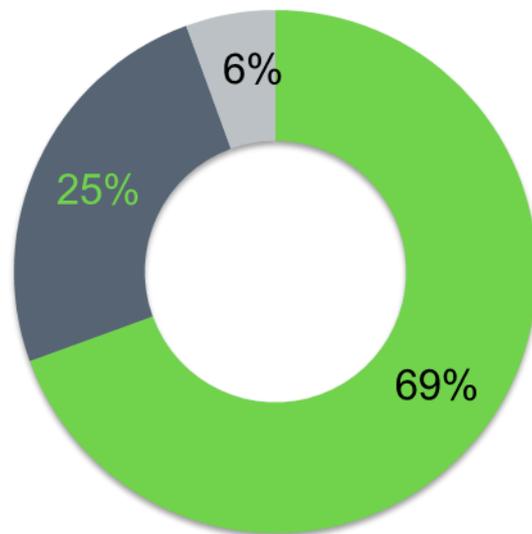


■ Oui ■ Non ■ Ne sait pas



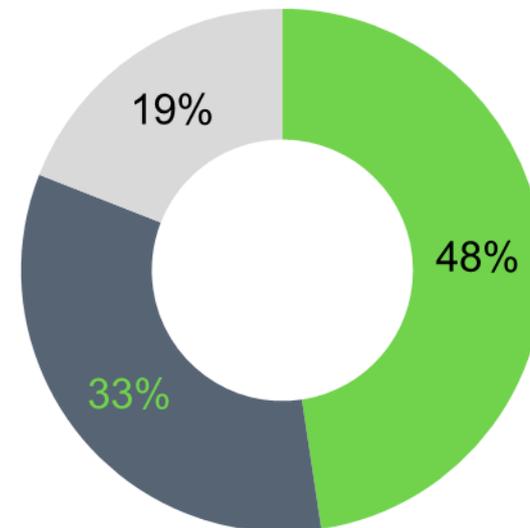
Q : Externalisez-vous une partie de votre R&D à un tiers ?

Si oui, valorisez-vous ces prestations au titre de votre CIR ?



■ Oui ■ Non ■ Ne sait pas

Si non, pourquoi ?



■ Compétences en interne ■ Pas de besoin
■ Trop risqué



Verbatim positif

- *« Notre entreprise est le leader mondial dans le métier du Prototypage Virtuel et le CIR nous a aidé de façon critique. »*
- *« Le CIR combiné au statut JEI est un incroyable levier pour les jeunes entreprises innovantes. Sans cela nous n'aurions pas pu nous développer aussi vite. »*
- *« Le CIR est essentiel pour une partie des entreprises, il a permis un développement rapide et s'est avéré être indispensable à la trésorerie de celles-ci. »*
- *« Le CIR est un outil indispensable à notre survie : il garantit notre capacité à réaliser nos investissements R&D de long terme. »*



Verbatim négatif

- « *Processus extrêmement complexe qui peut décourager les entreprises à y recourir. »*
- « *Le CIR n'est pas forcément adapté au domaine du numérique, pourquoi ne pas y réfléchir? (développement de logiciels). »*
- « *Le CIR est une mesure fiscale qui n'a pas su s'adapter et évoluer avec le temps. »*
- « *Mesure fiscale qui ne favorise pas les TPE et PME mais plutôt les GE qui peuvent faire appel à des prestataires externes (gains de temps et d'argent). »*
- « *Délai d'obtention du crédit d'impôt de plus en plus long. »*
- « *Manque d'écoute de la part des organismes de contrôle / manque d'expertise dans le domaine. »*
- « *Contrôles subjectifs : peuvent varier selon le contrôleur. »*
- « *Contrôles répétés alors que les dossiers ont toujours été validés à 100%. »*



Pour toute question ou tout renseignement complémentaire :



Anne-Dauphine Cambournac,

Déléguée aux affaires fiscales et financières

adcambournac@syntec-numerique.fr

Bastien Caillaut

Responsable Marketing et Partenariats

bastien.caillaut@f-iniciativas.fr